

Une autre vie s'invente ici

Rapport d'activités 2013

de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France



AVRIL 2014

Rapport d'activités 2013

Rapport préparé par l'équipe de la Fédération
Coordination : Pierre Weick, Directeur
Réalisation : Sylvie Gauchet, Secrétaire générale
Mise en page : Sylvie Gauchet et Anne Le Garrec
Crédits photos : FPNRF/F.Dunouau/Phileasphoto/K.Monier/Parc du Pilat



Préambule

Les faits marquants de l'année 2013 :

- *La Fédération se dote d'un projet stratégique à l'horizon 2020, traduisant les réflexions sur l'avenir des Parcs. Elle met en place une conférence des présidents et des directeurs.*
- *La Fédération s'est fortement impliquée dans les nombreuses lois en préparation et en discussion pour garantir et consolider la politique des Parcs naturels régionaux et pour traduire leurs ambitions pour l'avenir.*
- *Le Bureau de la Fédération a été amené à rendre 10 avis (d'opportunité, intermédiaires ou finaux), sur les projets de charte de Parc, en renouvellement ou en création.*
- *Le Premier Ministre a signé les décrets concernant les renouvellements de classement de 3 Parcs.*
- *Le Congrès des Parcs, dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a accueilli : Philippe Martin, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie*
- *La Fédération est présente dans de très nombreuses instances, groupes de travail, colloques et évènements grand public.*

S O M M A I R E

Partie 1 : Activité statutaire et fonctionnement

- 1.1. Les réunions statutaires P.6
- 1.2. Une Fédération qui garantit : contributions
aux débats et politiques nationales P.8
- 1.3. Une Fédération qui valorise l'expérience des Parcs P.10
- 1.4. Une Fédération qui stimule P.10
- 1.5. Une Fédération qui agit P.11
- 1.6. Fonctionnement interne P.12

Partie 2 : Communication

- 2.1. La stratégie de communication P.14
- 2.2. La revue «Parcs» P.14
- 2.3. Les relations presse..... P.15
- 2.4. Le Congrès des Parcs P.16
- 2.5. Les évènements P.17
- 2.6. L'information du public et les TIC P.18
- 2.7. La communication interne P.19

Partie 3 : Territoires et projet

- 3.1. Les avis P.20
- 3.2 Appui-conseil sur les chartes P.20
- 3.3. Evaluation des chartes..... P.21
- 3.4. Education à l'environnement et au
développement durable P.22

Partie 4 : Syndicats mixtes et ressources humaines

- 4.1. Les syndicats mixtes P.23
- 4.2. Le financement des parcs P.23
- 4.3. Ressources humaines P.23

Partie 5 : Europe et International

- 5.1. Positionnement stratégique P.25
- 5.2. Partenariats institutionnels P.25
- 5.3. L'appui à des projets de coopération..... P.26
- 5.4. Implication dans les réseaux internationaux
et européens P.27

Partie 6 : Biodiversité et gestion de l'espace

- 6.1. Recensement et portés à connaissance P.29
- 6.2. Contribution aux politiques de l'Etat P.29
- 6.3. Concours prairies fleuries P.30
- 6.4 Agriculture P.30
- 6.5. Trame verte et bleue P.31
- 6.6. Pôle-relais «mares, zones humides
intérieures et vallées alluviales» P.32

Partie 7 : Marque «Parc»

- 7.1. L'attribution de la marque P.33
- 7.2. Stratégie nationale et animation de la marque P.33

Partie 8 : Développement économique et social

- 8.1. La dimension sociale dans les chartes P.35
- 8.2. Un autre développement économique
dans les Parcs P.36
- 8.3. Forêt et filière bois P.36
- 8.4. Tourisme durable et activités de pleine nature P.37

Partie 9 : Aménagement du territoire

- 9.1. Urbanisme rural P.38
- 9.2. Energie et climat P.38
- 9.3. Ecoquartiers et écoconstruction P.39
- 9.4. Paysage P.39

PARTIE 1

Activité statutaire et fonctionnement

1.1. Les réunions statutaires

La Fédération a connu une activité statutaire régulière avec un Conseil d'administration le 16 juin, deux Assemblées générales le 13 mars et le 2 octobre, et 8 réunions de Bureau.



L'agenda des réunions statutaires

- 16 janvier : Bureau
- 20 février : Bureau
- 27 mars : Assemblée générale
- 15 mai : Bureau
- 26 juin : Conseil d'administration et Bureau
- 18 septembre : Bureau
- 2 octobre : Bureau, Assemblée générale et Assemblée générale extraordinaire
- 13 novembre : Bureau
- 18 décembre : Bureau

Dans la suite des orientations pour l'Avenir des Parcs adoptées en 2012, l'Assemblée générale du 27 mars 2013 a adopté des **orientations stratégiques** à l'horizon 2020, pour la Fédération.

Ce projet stratégique s'articule autour d'une finalité «être un acteur stratégique des politiques de territoires d'exception», de deux ambitions et de quatre missions.

Finalité transversale	Ambitions	Missions
être un acteur stratégique des politiques de territoires d'exception	Rayonner pour compter	1. Promouvoir l'action des parcs et représenter et les intérêts collectifs des Parcs auprès de grands acteurs nationaux et négocier en leur nom
		2. Faciliter l'inscription des Parcs dans les politiques européennes, représenter et promouvoir le concept de PNR dans les instances internationales
	Capitaliser, faire fructifier le réseau des Parcs naturels régionaux	3. Animer la réflexion au sein du réseau des Parcs, valoriser les effets des actions, transférer l'expertise et professionnaliser les démarches d'innovation
		4. Assister les organismes de gestion des PNR (élaboration/révision et Marque) et gérer la Marque «Parc naturel régional»

L'Assemblée générale d'octobre 2013 a permis, en réunion extraordinaire, de faire évoluer les statuts et le règlement intérieur de la Fédération afin d'adapter l'objet et le fonctionnement des instances de la Fédération. Les principales modifications portent sur :

- l'objet qui reprend finalité, ambitions, et missions ;
- la gouvernance plus réactive et plus dynamique : transfert des fonctions du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ou au Bureau, mise en place d'une Conférence des Présidents et des Directeurs.
- le renforcement du collège des Régions au Bureau.

Un plan d'action à trois ans a également été adopté afin de réorienter les axes et méthodes de travail.

Le Bureau

Le Bureau a été mobilisé par les avis à prendre sur les chartes. Il a mis en place, un comité de pilotage qui a travaillé en début d'année 2013 sur le projet stratégique de la Fédération. Il a travaillé parallèlement sur les différents documents de positionnement, d'orientation et de communication suivants :

1/ Sur la politique et les outils communs des Parcs

- Orientations stratégiques de la Fédération à l'horizon 2020
- Stratégie de développement de la marque «Parc»
- Evolution de la charte graphique nationale des Parcs (logos des Parcs)
- Collecte de fonds et outils de communication du Fonds de dotation
- Révision du référentiel métiers des Parcs naturels régionaux
- Dossier d'opportunité des projets de Parcs naturels régionaux et avis sur les renouvellements de classement des Parcs
- Difficultés financières des Parcs

2/ Sur des stratégies nationales

- 3^e plan d'action en faveur des zones humides
- Débat national sur la transition énergétique (30 propositions)
- Mesures agri-environnementales
- Plan loup : propositions pour une meilleure cohabitation loup-élevage
- Exploitation minière en Guyane (motion)
- Agence française de la biodiversité

3/ Sur l'actualité législative et réglementaire (cf. pages suivantes)

4/ Sur les partenariats

Il a approuvé l'engagement de partenariat avec les organismes suivants :

- L'Assemblée des Chambres de Commerce et d'Industrie (convention signée en 2014)
- Programme de coopération avec le Mexique

5/ Sur l'organisation interne de la Fédération

- La poursuite de la mission Education à l'environnement
- L'aménagement des locaux
- Les affaires générales, finances et personnels, au sein de la commission mise en place en 2011

Conférence des Présidents et des directeurs

Une Conférence des Présidents et des Directeurs de Parcs a été mise en place. Cette Conférence a un rôle consultatif auprès du Président, du Bureau et de l'Assemblée générale et permet des échanges sur l'actualité. Elle aide la Fédération à prendre des positions sur les sujets concernant les Parcs naturels régionaux, leurs évolutions, leurs difficultés. Elle s'est réunie pour la première fois le 18 décembre 2013 et a abordé la traduction dans les différentes lois en discussion des propositions sur l'avenir des Parcs, leurs difficultés financières, la création des nouveaux parcs, et la mise en place du Fonds de dotation des Parcs.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Président : Roger Gardes, Président du PNR Volcans d'Auvergne
Vice Présidents : Patrice Marchand, Président du PNR Oise Pays de France et Vincent Nuchy, Président du PNR des Landes de Gascogne

MARQUE

Présidente : Danièle Pic, Présidente du PNR du Vercors,
Vices Présidents : Anne Franceschi, PNR Massif des Bauges, André Rouch, Président du PNR des Pyrénées ariégeoises.

SYNDICATS MIXTES ET RESSOURCES HUMAINES

Président : Tony Bernard, Président du PNR du Livradois Forez
Vice Président : Michel Granier, PNR du Luberon

EUROPE ET INTERNATIONAL

Président : Dominique Levêque, Président du PNR de la Montagne de Reims
Vice Présidente : Michèle Perez, présidente du Pilat

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

Président : Jean-Gabriel Nast, Président du PNR du Haut Jura
Vices Présidents : Bernard Clap, Président du PNR du Verdon

BIODIVERSITE ET GESTION DES ESPACES

Président : Philippe Girardin, Président du PNR des Ballons des Vosges
Vice Président : Daniel Creoff, président du PNR d'Armorique

TERRITOIRES ET PROJET

Président : Michaël Weber, Président du PNR des Vosges du Nord
Vice Présidente : Lorraine Chenot, PNR des Monts d'Ardèche

COMMUNICATION

Présidente : Catherine Marlas, PNR des Causses du Quercy
Vices Présidents: Guy Poupart, Vice Président du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse et Jean-Pierre Girod, Président du PNR des Boucles de la Seine normande.

L'action du CORP

- Participation au Congrès des Parcs dans le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse
- Réunion avec les Conseils scientifiques le 14 février 2013
- Réunions le 28 mai et le 27 novembre
- Etude sur la recherche dans les Parcs (inventaire des travaux scientifiques)
- Enquête sur le fonctionnement des Conseils scientifiques
- Réflexion sur la relation Homme-Nature



1.2. Une fédération qui garantit : contributions aux débats et politiques nationales

Relations avec le gouvernement et les parlementaires

La Fédération a régulièrement sollicité des rendez-vous pour discuter de l'évolution des politiques publiques et leurs incidences sur les Parcs naturels régionaux avec :

- La Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, Delphine Batho, le 3 janvier 2013
- La Ministre de l'Egalité des Territoires et du Logement, Cécile Duflot, le 13 février 2013
- Le Conseiller auprès du Premier Ministre, Nicolas Machtou, 15 mai 2013
- Les Conseillers au Cabinet du Président de la République, Patrick Vieu et Valérie Metrich-Hecquet, le 24 juillet 2013
- Le Délégué interministériel à l'Aménagement du territoire et à l'attractivité régionale, Eric Delzant, le 12 novembre 2013
- Le Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, Philippe Martin, le 17 décembre 2013

Elle a participé à la Conférence environnementale sur les thèmes de l'économie circulaire et de l'éducation à l'environnement.

Elle a été auditionnée sur les missions parlementaires et les travaux gouvernementaux suivants :

- L'Agence de la Biodiversité
- Le débat sur la transition énergétique
- La révision du code minier : audition par la commission Développement durable de l'Assemblée nationale
- Le paysage
- L'accès aux vacances pour tous (Ministère du Tourisme)
- L'application et le contrôle de la réglementation liée au droit du sol
- La protection et la mise en valeur du patrimoine naturel de la montagne : audition le 25 novembre 2013 par la mission d'information du Sénat
- L'éducation à la biodiversité : contribution écrite au rapport Moret, inspecteur référent de l'éducation nationale

et par le **groupe d'étude des Parcs** à l'Assemblée nationale le 9 juillet 2013.

Elle a organisé une importante **opération de communication auprès des députés** le 9 juillet, en partenariat avec le bureau de Poste de l'Assemblée nationale. Elle a invité les députés concernés par un Parc dans leur circonscription à recevoir le guide Itinéraires « Parcs naturels régionaux ». 70 rencontres de députés ont ainsi pu être menées pour les sensibiliser aux demandes des Parcs dans les projets de loi en cours. A ces rendez vous se sont ajoutées de nombreuses réunions avec les services de l'Etat concernés (MEDDE, DATAR, DGCL), et avec les parlementaires.

Les axes de la mobilisation

- les lois en préparation et la nécessité d'y traduire les **orientations pour l'avenir des parcs**.

- la **défense du budget** des Parcs. Sur ce sujet sensible, la Fédération a conduit les actions suivantes : motion en AG de mars, courrier au Premier ministre et ministres concernés, RDV avec Geneviève Gaillard, députée et rapporteure du budget de l'environnement à l'Assemblée nationale, réunions de travail avec J.Marc Michel (DGALN au MEDDE), et ses services, état des lieux chiffré des perspectives financières 2014 des parcs et de leurs conséquences sur l'emploi et la mise en oeuvre des chartes, motion en conférence des Présidents de décembre.

Veille législative et réglementaire

La Fédération a suivi les nombreuses lois en préparation afin de garantir et consolider la politique des Parcs naturels régionaux. Elle a émis avis, analyses, contributions rédactionnelles et propositions d'amendements sur :

- la préparation de la loi **Biodiversité** : problème des communes enclavées et discontinuités territoriales, allongement de la durée du classement, cadre de l'action publique en faveur du patrimoine et des paysages.
- le projet de loi **Accès au logement et urbanisme rénové** (ALUR) : opposabilité de la charte aux SCOT et aux PLU. Elle a été auditionnée par les rapporteurs de la loi à l'Assemblée nationale, Audrey Linkenheld et Philippe Bies le 3 juillet 2013.
- le projet de loi de **modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles** : articulation des PNR avec les PETeR (pôles d'équilibre territoriaux et ruraux), représentation des syndicats mixtes de Parcs dans la conférence territoriale de l'action publique.
- le projet de loi d'avenir de **l'Agriculture**.

Une formation sur les bases du droit et la veille juridique été organisée avec l'ATEN le 18 janvier 2013 afin de développer les compétences internes sur la veille sur les textes.

Instances consultatives nationales

La Fédération a assuré une représentation institutionnelle dans les différentes instances consultatives suivantes :

- 
- Conseil national de la protection de la nature : Paul RAOULT et Michael WEBER
 - Comité national de suivi Natura 2000 : Philippe GIRARDIN
 - Comité national agenda 21 : Eliane GIRAUD
 - Comité national Trame verte et bleue : Paul RAOULT / Philippe GIRARDIN
 - Conseil supérieur de la forêt : Michael WEBER
 - Groupe national zones humides : Thierry MOUGEY

Politique européenne

La Fédération a été mobilisée sur la préparation de l'accord de partenariat national concernant les programmes européens 2014-2020 : réunions de concertation sur le thème de la biodiversité, participation à une table ronde sur le développement rural organisée par la DATAR, rédaction d'une contribution, échanges avec les Régions, l'ARF et les Parcs.

Echanges avec les organisations nationales et internationales

La Fédération s'est investie en 2013 dans les congrès et instances de différentes associations nationales ou internationales où elle représente les Parcs naturels régionaux.

En qualité de membre et invitée :

- 
- Agence des aires marines protégées
 - Association MAB France
 - Association RAMSAR France
 - Association des Parcs naturels et Aires protégées de Méditerranée
 - Réseau des espaces protégés de l'Arc alpin : Alparc
 - Collectif Français Education à l'Environnement vers un développement durable : CFEEDD
 - Comité 21
 - Europarc (et section française)
 - France Nature Environnement
 - GIP Atelier Technique des espaces naturels (ATEN)
 - Mission opérationnelle transfrontalière (MOT)
 - UICN
 - Association des Grands Sites de France
 - Association Orée
 - Fédération des conservatoires des espaces naturels
 - Réserves naturelles de France
 - Rivages de France
 - Cités Unies France

La Fédération a entretenu des échanges réguliers avec quatre têtes de réseau nationales formant le «Club des 5» : l'association des Grands Sites de France, Réserves naturelles de France, Rivages de France, et la Fédération des Conservatoires régionaux d'espaces naturels. Ce groupe s'est réuni 2 fois durant l'année.

Elle a participé aux groupes de travail, comités et commissions suivantes :

- 
- Comité de pilotage du réseau Espaces naturels et biodiversité, animé par Idéal connaissances
 - Commission «Aires protégées» de l'UICN
 - Suivi de projet grand corridor «Cantabriques-Alpes», de l'UICN
 - Groupe de travail Infrastructures linéaires et biodiversité, de l'UICN
 - Comité de pilotage du forum des gestionnaires, ATEN
 - Comité de pilotage du programme TEMEUM, animé par ATEN
 - Groupe de travail «Métiers et formations dans les espaces naturels», animé par l'ATEN
 - Comité éditorial de la revue Espaces naturels, de l'ATEN
 - Comité de pilotage «Sciences participatives et biodiversité» animé par la Fondation Nicolas Hulot
 - Comité d'orientation du programme de recherche DIVA
 - Groupe PLUi et TVB
 - Réunions sur l'agriculture du Groupe PAC 2013
 - Conseil des parties prenantes de RTE
 - Comité de pilotage de l'EEDD

Echanges avec les services régionaux

Réunion du groupe tripartite (ARF/MEDDE/FPNRF)

La Fédération a réuni les services en charge des Parcs au sein des Régions membres de la Fédération le 2 octobre 2013 dans le cadre d'un groupe de travail spécifique à l'occasion du Congrès en Haute Vallée de Chevreuse. Elle a par ailleurs apporté un appui individuel pour les procédures de création et de révision de charte et la politique des Parcs.

Par ailleurs, 3 réunions de travail se sont tenues au courant de l'année sur le projet de loi Biodiversité et les nouvelles dispositions sur les Parcs suite aux propositions sur l'Avenir des Parcs.

1.3. Une fédération qui valorise l'expérience des Parcs

Le centre de ressources

Depuis 2009, la Fédération alimente un centre de ressources informatisé accessible sur internet. Un moteur de recherche ouvre l'accès à des bases de données spécifiques sur les Parcs naturels régionaux : expériences, documents, organismes, dispositifs, données chiffrées (cf. § Communication)



Chiffres sur les ressources en ligne :

- Fiches expériences : 251
- Documents : 562

Colloques

La Fédération est intervenue dans 14 colloques nationaux et internationaux pour valoriser et transférer l'expérience des Parcs :

Colloques et séminaires

- Colloque «entreprises et biodiversité», 28 janvier
- Colloque «Transition écologique», Valeurs vertes, 13 mars
- Colloque «comment produire et consommer dans les limites de la biosphère, Naturparif, 19 et 20 mars
- Séminaire «prospecte eau territoires»
- Colloque «Ecologie industrielle et territoriale», Orée
- Etats généraux du droit de l'environnement, 25 juin
- Réunion des agents de l'eau de Paris
- Réunion «chartes forestière de territoire», FNCOFOR
- Journée TVB et document d'urbanisme, FNE
- Colloque de l'Association française des ingénieurs écologues
- Assises nationales de l'EEDD, 8 novembre 2013, Lyon
- Séminaire de clôture du réseau rural français, 16 et 17 novembre 2013, Dijon
- Journée nationale de l'EEDD, 8 novembre 2013, Paris

et dans les formations suivantes :

- Formation Biodiversité, de la FNSEA
- Formation Biodiversité, de l'AFD

Evènements et salons

La Fédération a participé aux évènements suivants :

Jury nationaux

- Jury des Grands prix Natura 2000
- Jury des Rubans du développement durable, avec le Comité 21
- Jury des Ecoquartiers, avec le MEDDE
- Jury des ateliers territoriaux d'architecture et d'urbanisme, avec l'école d'architecture de Nancy
- 4^e Concours agricole national des prairies fleuries, avec Parcs nationaux de France

Evènements grand-public

- Fête de la nature, 22 au 26 mai
- Nuit de la chouette, 23 mars

Salons

- Salon de l'agriculture, février 2013
- Salon des Maires et des Collectivités Locales, novembre 2013 : Table ronde «concours prairies fleuries» sur le stand de GRT Gaz.

1.4. Une fédération qui stimule

Consolidation de l'innovation dans les parcs

Dans le cadre de ses orientations stratégiques à l'horizon 2020, la Fédération a proposé de consolider le rôle des Parcs dans le champ de l'innovation.

Elle a initié cette démarche en 2013, avec l'appui du cabinet Edater, au travers d'une enquête auprès des directeurs de Parcs, des entretiens téléphoniques, une journée de formation-action des directeurs (12 septembre 2013), et une note de synthèse.

Un groupe de pilotage a été mis en place au cours du second semestre afin de définir les axes de travail à poursuivre pour conforter et mieux formaliser les approches de l'innovation dans les territoires de Parcs.

Appui à l'expérimentation

La Fédération accompagne au plan méthodologique et/ou financier, plusieurs expérimentations dans des parcs «pilotes» : diffusion d'appels à candidatures, suivi et capitalisation des résultats (fiches expériences), formalisation des principaux enseignements méthodologiques et valorisation (édition, colloque...). En 2013, ont été conduites les expérimentations suivantes :

- Expérimentation du processus de territorialisation des aides de la PAC post 2013 : lancement d'une expérimentation dans le Parc naturel régional du Pilat (cf. § Biodiversité et gestion de l'espace).
- Appui au renforcement du volet social dans les chartes : accompagnement méthodologique des Parcs sur appel à candidature (cf. § Développement économique et social).
- Suivi du 2^e appel à projet MEDDE-DATAR lancé en 2011 : suivi technique des projets retenus, contribution à la valorisation inter-parcs des méthodes et des résultats

Appel à projet MEDDE / DATAR

- 
- Sur 23 projets, 12 projets ont été retenus concernant 29 Parcs :
 - 3 projets traitent des solidarités écologiques ;
 - 4 projets portent sur la maîtrise quantitative et qualitative de l'urbanisation ;
 - 5 projets étudient la mutation des territoires ruraux.

La Fédération a organisé le 9 janvier 2013, au MEDDE une journée d'échange associant les Parcs concernés, les représentants du MEDDE et des DREAL, la DATAR, les Commissariats de Massif et l'équipe des chargés de mission concernés de la Fédération (35 participants dont les représentants des Parcs des 12 projets). Elle a recueilli des fiches de renseignement détaillées sur les projets et a organisé un atelier de travail consacré à la valorisation des projets lors du séminaire annuel des Directeurs le 13 septembre 2013.

1.5. Une fédération qui agit

Rencontres nationales

La Fédération a organisé ou co-organisé, en plus du Congrès national, 23 colloques et séminaires sur différentes thématiques. Ces rencontres ont associé élus, techniciens des Parcs, Régions, partenaires ministériels, et partenaires de terrain, afin de croiser les regards sur des problématiques communes et favoriser le partage des approches.

Séminaires et rencontres 2013

- 
- Journée d'échange : zones humides et outils pédagogiques, Paris, 10 janvier
 - Journée Ecoquartiers, Paris, janvier 2013
 - Journée d'échange «Trame verte et bleue et pollution lumineuse», Paris, 17 janvier
 - Séminaire sur les mesures agri-environnementales post PAC 2013, PNR des Causses du Quercy, 3 au 5 avril 2013
 - Journée sur les pratiques d'urbanisme, Paris, 10 avril 2013
 - Journée sur l'évaluation de la charte, Paris, 22 avril 2013
 - Séminaire «Communication», PNR Loire Anjou Touraine, 10 au 12 avril 2013.
 - Séminaire des Responsables administratifs, PNR Caps et Marais d'Opale, 23 mai 2013
 - Journée «Parcs et Transition énergétique «Paris, 29 mai 2013
 - Journée d'échange «Mobiliser les acteurs pour la Trame verte et bleue», Paris, 5 juin
 - Journée «Densification des centre bourgs dans les Parcs», Paris, 20 juin
 - Journées des référents EVA, Paris, 3 juillet 2013.
 - Séminaire «Biodiversité et développement économique», PNR Ballons des Vosges, 3 au 5 juillet 2013.
 - Séminaire des Directeurs, PNR du Haut Languedoc, 12 et 13 septembre 2013.
 - Séminaire sur le logement abordable et sur la mixité sociale dans les Ecoquartiers, Paris, 19 septembre 2013.
 - Colloque éviter-réduire-compenser, PNR Boucles de la Seine normande, 1^{er} octobre

- Journée d'échange «Trame verte et bleue et agriculture», Paris, 11 octobre
- Séminaire «Forêt», PNR du Gâtinais français, 6 et 7 novembre
- Séminaire «Marque» et «Tourisme», PNR des Pyrénées ariégeoises, 13 au 15 novembre 2013.
- Séminaire «Trame verte et bleue, outils du code de l'urbanisme, Paris, 15 novembre
- Séminaire «Education à l'environnement et au développement durable», PNR de l'Avesnois, 3 au 5 décembre 2013.
- Séminaire «Culture», PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, novembre 2013.
- Journée d'échange «Trame verte et bleue et énergies renouvelables, Paris, 17 décembre

Appui méthodologique et technique

La Fédération a organisé ou co-organisé les formations suivantes en direction des équipes des Parcs naturels régionaux, afin de renforcer leurs compétences techniques :

Formations

- 
- formations à la méthode d'évaluation «direction» et «équipe»
 - formation-action des directeurs sur l'innovation
 - formation-action sur la stratégie d'attribution de la marque Parc aux produits et services
 - formation-action sur la mise en place de politiques territoriales de la forêt
 - formation action sur l'accessibilité sociale du tourisme dans les parcs
 - formation TVB (ATEN)

Elle a poursuivi l'appui méthodologique dans l'élaboration ou la révision des chartes, ainsi que l'appui aux démarches collectives et individuelles : marque Parc, évaluation, syndicats mixtes...

Cet apport a été conforté par des études et enquêtes et se traduit aussi par la préparation et l'édition de guides et de référentiels.

Etudes

- 
- Etude sur la mise en œuvre des mesures agri-environnementales dans les 4 PNR de Midi-Pyrénées
 - Etude sur les outils TIC de la Fédération
 - Etude sur les outils contractuels mobilisables pour la TVB
 - Etude sur l'approche des Parcs sur la densification urbaine, la revitalisation des centre-bourgs et la mobilité
 - Etude juridique sur la mise en œuvre des 30 propositions des PNR pour la transition énergétique

Recueils d'expériences et enquêtes

- Inventaire des expériences et des stratégies de coopération à l'international menées par les Parcs
- Enquête sur la mobilisation d'outils du code de l'urbanisme dans les continuités écologiques (Fiches 2014)
- Enquête sur le tourisme et les sports de nature «accessibles» (4 fiches)

- Enquête sur les pratiques des Parcs en matière de paysage, et les évolutions constatées depuis 20 ans
- Enquête sur «Éviter -Réduire -Compenser» dans les Parcs
- Enquête sur l'intégration de la biodiversité sur les territoires (lien agriculture, urbanisme, aménagement du territoire, énergie...)
- Inventaire des travaux de recherche dans les Parcs (CORP)
- Enquête sur le fonctionnement des Conseils Scientifiques des Parcs (CORP)
- Enquête sur l'innovation dans les Parcs

Guides, référentiels

- Référentiel métiers des Parcs naturels régionaux (MAJ).
- Croquer le territoire. Quand les circuits courts se racontent.
- Dossier d'opportunité des projets de Parcs naturels régionaux.

Echanges techniques

La Fédération a animé au quotidien les échanges de pratiques entre les personnels techniques des Parcs au sein de plusieurs réseaux des chargés de missions thématiques : évaluation, urbanisme et climat, éducation, développement économique et développement social, équipements des Parcs, agriculture, tourisme durable et sports de nature, biodiversité et gestion de l'espace, communication, ainsi qu'entre les directeurs de Parcs (5 réunions + 1 séminaire), les responsables administratifs et financiers, et les services des Régions.

Animation de réseaux nationaux

La Fédération a été retenue par le MEDDE pour animer le «**Centre de ressource national Trame verte et bleue**», sur le volet échange et animation de réseau, forte de l'expérience des Parcs dans ce domaine. (cf. § Biodiversité).

La Fédération a poursuivi, pour la dernière année, la co-animation, avec le Certu, du groupe national «gestion de l'espace» du **Réseau Rural Français**, dans lequel elle est fortement impliquée depuis 2009, dans le cadre d'une convention avec la DATAR. En 2013, le travail a porté sur «l'émergence de démarches de planification spatiale en milieu rural» (cf § Aménagement du territoire).

Animation de partenariats avec les entreprises

La Fédération conduit depuis plusieurs années des partenariats techniques avec des entreprises. Ces partenariats permettent de soutenir à la fois des actions nationales et des actions dans les Parcs.

- **Lyonnais des Eaux** : partenariat initié en 2011 avec une action en 2013 : le concours agricole national de prairies fleuries.
- **RTE** : partenariat initié en 2010. Une nouvelle convention triennale a été signée en 2013 avec 3 axes : la transition énergétique, le paysage.
- **GRTgaz** : partenariat initié en 2010. Une nouvelle convention triennale a été signée en 2013 avec 3 axes : la transition énergétique, la biodiversité, et l'éducation à l'environnement et au développement durable. GRTgaz a tenu un stand au Congrès des Parcs, et a organisé une animation sur le concours des prairies fleuries sur son stand au salon des maires

- **Veto-pharma** : laboratoire dédié à la santé de l'abeille, est engagé dans le développement de la filière apicole. C'est un nouveau partenariat initié en 2013, en soutien au concours prairies fleuries, et des espèces mellifères.

- **Naturen (groupe Scotts)** : partenariat initié en 2008. Les Parcs du Haut Languedoc et de Loire Anjou Touraine ont été appuyés en 2013 pour des opérations en lien avec le jardinage durable, et en particulier, dans le haut Languedoc, auprès des publics en difficultés. Ce partenariat a été relayé dans les campagnes publicitaires sur les produits Naturen.

- **La Poste** : ce partenariat initié en 2009 a pour but de rapprocher les deux réseaux nationaux. La Fédération des parcs sur différents thèmes, partenariat décliné en région par des conventions particulières. En 2013, les Parcs ont collaboré à un carnet de timbres sur les chevaux de trait. La Poste a été présente au Congrès des Parcs sur deux stands au marché aux initiatives.

Certains de ces partenariats (la Poste, GRTgaz, RTE) sont destinés à pouvoir être traduits dans chaque Parc, par des conventions régionales.

La Fédération a soutenu le lancement du **Fonds de dotation Parcs naturels régionaux de France**, créé en 2012, en assurant le secrétariat des réunions du Conseil d'administration, le suivi administratif, et la coordination des actions de communication et de recherche de mécénat.



1.6. Fonctionnement interne

Vie de l'équipe

L'équipe permanente était composée de 20 personnes au 31 décembre 2013. A noter en 2013, le renouvellement du poste «gestion des paies et personnel» avec l'arrivée de Nathalie Durand de Rueda (0,5 ETP), le recrutement de Martine Magnier (0,3 ETP), chargée de mission «Education à l'environnement et au développement durable» et de Katy Monier chargée de mission «Chartes et international».

La Fédération a été renforcée ponctuellement par des CDD pour :

- l'animation du centre de ressources «Trames vertes et bleues».
- la mise en œuvre de certaines actions sur la biodiversité
- une analyse des pratiques d'urbanisme dans les Parcs
- la fin de l'animation du pôle relai zones humides intérieures (voir bilan social 2013)

Partenariats avec les Parcs

La Fédération a conforté son fonctionnement interne en s'appuyant sur les ressources humaines et expertises du réseau des Parcs à travers plusieurs conventions de partenariats.



- Narbonnaise en Méditerranée : expertise au Chili
- Livradois-Foréz : animation sur le thème de la forêt et de la filière bois
- IPAMAC : animation sur le thème du tourisme et des sports de nature.
- Verdon : animation sur le thème du loup
- Pilat : expérimentation sur la territorialisation des aides post PAC 2013
- Boucles de la Seine normande : organisation du colloque Eviter-Réduire-Compenser

Réaménagement des bureaux

La Fédération a conduit en 2013, les travaux de réaménagement de son siège social à Paris avec pour objectif :

- de rénover les espaces et équipements devenus vétustes (sols, peintures, installations électriques et téléphoniques) ;
- de repenser la distribution et l'aménagement des espaces de travail de l'équipe technique ;
- de disposer d'espaces de rendez-vous et de réunion plus fonctionnels et plus agréables.

- de privilégier des matériaux sains et neutres pour l'environnement. Ces travaux ont été conduits d'avril à octobre 2013, sous la maîtrise d'œuvre d'un architecte. Ont été rénovés, les peintures murales, les sols, les circuits de courants faibles et forts, et une partie du cloisonnement des bureaux et salles de réunion.

Certains équipements et mobiliers ont été par la même occasion remis à niveau : bureaux et étagères, tables de réunion, installation téléphonique, photocopieur.

Les travaux ont été conduits tout en maintenant l'activité de l'équipe sur le site. Les réunions ont été temporairement externalisées.



Visioconférence



Fin 2013 la Fédération s'est dotée d'un équipement de visioconférence en vue d'améliorer la communication avec les parcs et ses partenaires tout en réduisant les transports. La location d'un service de pont de Visio, permettant la connexion de 4 sites distants différents, service proposé aux Parcs, permettra d'en déployer l'usage dans les Parcs naturels régionaux.

PARTIE 2

Communication

2.1. La stratégie de communication

Rappel des objectifs :

- Mieux faire connaître le réseau des Parcs naturels régionaux, ses missions et ses actions auprès de l'ensemble des publics (institutionnels, partenaires, presse, grand public...).
- Communiquer sur le sens du projet des Parcs, accompagner le réseau dans la mise en application de la signature «Une autre vie s'invente ici» et dans la mise en œuvre des Chartes graphique et de communication.
- Mieux diffuser les informations sur les Parcs aux publics via le multimédia et faire adhérer le plus grand nombre aux objectifs des Parcs naturels régionaux.

La commission «Communication»

La commission décline la charte de communication en plan d'action annuel, accompagne les réflexions sur la stratégie et les nouveaux outils de la Fédération. La présidence est assurée par Catherine Marlas (Causses du Quercy) avec 7 élus, 4 directeurs de Parcs dont Yvon Brunelle, directeur référent, 15 chargés de communication et 1 partenaire.

En 2013, la commission s'est réunie en plénière les 25 juin et 20 novembre à Paris, avec deux sujets prioritaires : la réédition de la Charte graphique nationale d'utilisation du logo des Parcs et l'accompagnement de la stratégie de marquage. Elle a accompagné la réflexion sur les outils déployés en 2013 et validé la programmation 2014 ainsi que le lancement du chantier de réflexion de la nouvelle stratégie de communication de la Fédération (déploiement en 2014).

Le séminaire «Communication»

Le rendez-vous annuel des chargés de communication s'est tenu du 10 au 12 avril 2013 dans le Parc Loire Anjou Touraine. Il a rassemblé 48 participants représentant 32 parcs.

Cette rencontre a permis de présenter l'état d'avancement et les modalités d'implication des Parcs dans les dossiers nationaux, de partager les pratiques lors d'une «foire aux fiertés» et d'ateliers autour des plans de communication, de la stratégie web et outils TIC et de la communication responsable.

Un intervenant a été mobilisé pour permettre aux chargés de communication d'approfondir leur culture sur le thème de la mobilité numérique : sites ou applications adaptés aux Smartphones et tablettes. 97% des participants ont jugé cet apport de qualité, 94% considèrent qu'il leur est directement utile dans leurs missions. Les supports de présentation des travaux sont disponibles sur l'extranet. Ce séminaire a été jugé très satisfaisant par 75% des participants et satisfaisant par 25%.



Accompagnement des Parcs

La Fédération répond régulièrement aux sollicitations des Parcs, que ce soit par contacts téléphoniques ou via l'extranet. En 2013, 30 documents y ont été publiés avec 214 téléchargements pour 485 visites différentes. Le sujet des chartes graphiques des parcs a été prépondérant en 2013.

Réédition de la charte graphique d'utilisation des logos des Parcs

La Fédération a mené cet important chantier pour la cohérence de la communication de l'ensemble des Parcs. Appuyée par une agence et sur la base d'une large concertation (groupe de travail, réunion des directeurs, séminaire des chargés de communication, commission et Bureau). Cette nouvelle charte est disponible depuis décembre 2013. Elle renforce la lisibilité et l'homogénéité de l'utilisation du logo, inclut l'utilisation systématique du positionnement «une autre vie s'invente ici», l'usage du logo dans les nouveaux outils de communication web et les logos des projets de Parcs.



Une autre vie s'invente ici

2.2. La revue «Parcs»

Deux numéros de la revue «Parcs» ont été réalisés.

le n°71 (mars 2013) avait pour thème de dossier : «L'agriculture du futur germe dans les Parcs», et en sujet de débat «Les Parcs s'engagent dans le débat national sur la transition énergétique».

le n°72 (septembre 2013) avait pour thème de dossier : «Vers un urbanisme durable à grande échelle», et en sujet de débat : «Transition écologique : l'action des Parcs est-elle vraiment à la hauteur des enjeux ?»



Vidéo reportages

Depuis fin 2011, des vidéo-reportages sont réalisés en complément de la revue Parcs et mis à disposition sur Internet (site de la Fédération et chaîne Youtube) en vue d'élargir la diffusion des actions des Parcs auprès du grand public. Ce dispositif permet en outre de proposer des sujets plus régulièrement que la parution de la revue et déclenche la publication de la newsletter.



Les 8 vidéo reportages diffusés en 2013 :

- Ballons des Vosges, Grand Prix Natura 2000 - Grand Tétràs (février)
- Millevaches en Limousin, Printemps des bistrots (mars)
- Avesnois, Des mesures pour l'agriculture et l'environnement (mars)
- Marais du Cotentin et du Bessin, Transition énergétique – PCET (mai)
- Scarpe Escaut, Education au territoire, tous concernés ! (juillet)
- Monts d'Ardèche, Des commandes artistiques pour valoriser le patrimoine industriel (septembre)
- Caps et Marais d'Opale, Des vidéos pour sensibiliser à l'urbanisme (Septembre)

Ces vidéos ont totalisé 2 756 visionnages.

Web mailing - Newsletter

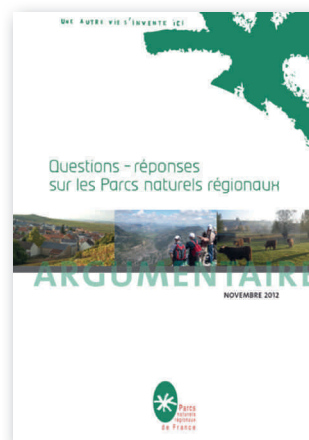
La newsletter de la Fédération s'est déployée pleinement pour la première fois en 2013. Elle est publiée à parution des nouvelles vidéos et informe sur l'actualité de la Fédération : séminaires, actualité législative, agenda, parutions, etc. par de courts articles renvoyant à des contenus web ou des téléchargements. 4 numéros sont parus en février, mai, juillet et octobre auprès de 1600 contacts. Le taux d'ouverture est de 30% et le taux de clics (sur les liens proposés) de 53%.



Éditions et outils institutionnels

La Fédération a produit plusieurs supports de communication institutionnels :

- les traductions de l'Argumentaire Questions/réponses en Anglais, Espagnol et Arabe : en version numérique (flip book) et PDF.



- des oriflammes Parcs .

2.3. Les relations presse

La Fédération a externalisé son action presse depuis fin 2010. La prestation est confiée à Géraldine Falek, attachée de presse aux Echos du Pas de Calais.

Elle continue à mettre l'accent sur la valorisation des Parcs. Le dossier de presse a été mis à jour.

Communiqués de presse

La Fédération a diffusé 42 communiqués en 2013. Les principaux sujets sont liés aux grands moments ayant servi de support aux relations presse :

- le Congrès des Parcs dans le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse
- le Concours Prairies fleuries
- des annonces de projets de créations de Parcs ou de renouvellement de classement ;
- des actions issues de conventions de partenariat (ANCPEN, LPO, JMZH, Forêts d'exception ONF, GRTgaz, Naturen, RTE...),
- des motions passées en bureau (code minier, Plan Loups, Biodiversité, soutien au Parc du Morvan...)

2 déjeuners / conférences de presse

- conférence de presse (7 journalistes de supports nationaux spécialisés institutionnels/collectivités)
- conférence de presse de J.-L. Joseph (avec 2 journalistes du journal Le Monde)

Relations presse pour 3 voyages de presse

- 15 avril : voyage de presse pour le déplacement de D. Batho dans les Parcs des Alpilles et du Luberon (journalistes locaux et R. Barroux du Monde)
- le 5 juin : voyage de presse Prairies fleuries dans le Parc du Massif des Bauges - couplé au déplacement du comité d'organisation national. (2 journalistes – reportage sur TF1)
- 1^{er} octobre : voyage de presse pour le colloque « Eviter Réduire Compenser » dans le Parc des Boucles de la Seine normande (3 journalistes nationaux inscrits en plus des journalistes locaux)

Contacts presse

La Fédération a poursuivi sa réponse aux demandes individuelles des journalistes et a fourni ponctuellement des informations à l'occasion du traitement de dossiers de fond (notamment cette année pour des Racines et des ailes «Balcons de France»)

Retombées presse

Les retombées ont été un peu moins nombreuses qu'en 2012 (Chiffres Argus de la presse 2013 : 761 retombées presse et web – pour 834 en 2012)

- une bonne reprise de la thématique transition écologique et énergétique du Congrès des Parcs dans les supports «spécialisés» (Gazette des Communes, le Courrier des Maires, Localtis, Communes de France... et sujet France 3, articles en région et notamment dans Le Parisien édition générale).
- De nombreuses coupures sur les débats qui entourent les projets de création, de renouvellement de chartes.
- À noter près de la moitié des communiqués de presse diffusés cette année au niveau national proviennent des Parcs pour enrichir et illustrer concrètement des problématiques nationales.

Les retombées presse et Web

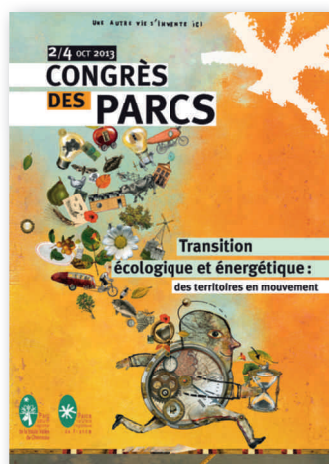
La veille de L'Argus de la presse a généré 761 articles en 2013.

- Plus d'une cinquantaine sur le Congrès des Parcs
- Près de 70 articles sur les créations de Parcs et renouvellement de chartes et débats sur la création de nouveaux Parcs. (Dombes, Cœur d'émeraude, Ventoux, Marais Poitevin, Aubrac...)
- Une quarantaine d'articles sur le tourisme durable, l'habitat (revalorisation, préservation, éco-habitat...)
- Une cinquantaine sur les Prairies fleuries (au national et régional)

2.4. Le congrès des Parcs

2013 : Les Parcs et la transition écologique et énergétique

Moment incontournable de la vie institutionnelle et de la communication des Parcs naturels régionaux, le Congrès des Parcs 2013 s'est déroulé dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse sur le thème «Transition écologique et énergétique: des territoires en mouvement.».



Il a accueilli 1045 personnes à Saint Rémy-lès-Chevreuse dans les Yvelines, du 2 au 4 octobre 2013. Le public était composé de 355 élus, 361 techniciens et partenaires de la Fédération des Parcs permettant de stimuler les échanges et les projets. 47 Parcs étaient inscrits, avec 413 participants.

Le programme :

- une séance d'ouverture avec les Présidents de la Fédération et du Parc hôte, le Maire de St Rémy-lès-Chevreuse, le représentant du Conseil général de l'Essonne, le Vice-président de la Région Île-de-France chargé de l'aménagement du territoire, des contrats ruraux, de la coopération interrégionale et des parcs naturels régionaux et de Philippe Martin, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
- une table ronde avec des interventions d'experts animée par une journaliste de France Culture
- 2 conférences déclinant le thème du Congrès
- 20 circuits de découverte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et de ses actions,
- un Bureau et une Assemblée générale extraordinaire de la Fédération
- une plénière de clôture permettant à un membre du CORP de restituer la synthèse des travaux des conférences. Puis, cette séance a permis de réunir le Président du Conseil général des Yvelines, une intervention filmée de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, de Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional d'Île-de-France et représentant le Président de l'Association des Régions de France, et des Présidents de la Fédération et du Parc,
- un marché aux initiatives présentant 94 stands de Parcs et de partenaires.
- un marché des producteurs et artisans d'art
- deux soirées qui ont permis de cultiver les échanges entre participants et de bénéficier d'animations valorisant la culture régionale.



Le Ministre, Philippe Martin lors du Marché aux Initiatives du Congrès

La Fédération a assuré pour cet événement :

- la coordination générale ;
- les invitations ;
- l'organisation logistique de la manifestation en appui du Parc : gestion des inscriptions, protocole, accueil, aide logistique, etc. ;
- la préparation des contenus et interventions ;
- la coordination du Marché aux Initiatives : Il a permis de présenter 47 panneaux des Parcs, 2 de la fédération, 16 de partenaires nationaux et de 29 de partenaires régionaux.
- l'organisation et la gestion des relations presse ;
- la conception et le suivi de la communication et des éditions en ligne et papier : dossier de presse, préprogramme et programme, actes...



Eco événement

L'effort en matière d'événement attentif au développement durable s'est poursuivi à travers les actions suivantes :

- inscriptions en ligne
- site web entièrement consacré à l'événement, évitant l'information papier
- produits locaux privilégiés lors de tous les repas et issus de circuits courts et gobelets individuels éco-responsables
- déplacements en transports collectifs par un système de navettes.
- Un indicateur du calcul du bilan carbone a été mis en place.

Nouveauté 2013 : OPÉRATION JUMELAGE



Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse innovait pour motiver les échanges entre les congressistes, renforcer la convivialité et personnaliser les temps forts du congrès.

Pour ce faire, chacune de ses communes a choisi un Parc ou projet de Parc selon ses affinités géographiques et/ou historiques et sa curiosité à découvrir un nouveau territoire.

En amont du congrès, les communes étaient invitées à prendre contact avec ce Parc pour tisser un premier lien, échanger sur leurs richesses patrimoniales, leurs projets et actions.

Pendant le congrès, elles étaient présentes le mercredi 2 octobre au moment de l'installation du marché aux initiatives et du buffet des Parcs pour faire connaissance plus amplement avec leur délégation, les aider à installer leur stand / leurs produits locaux et s'assurer que du bon déroulement des 3 jours de congrès.

Préfiguration 2014

La Fédération a organisé de premiers échanges avec le Parc de la Forêt d'Orient, afin de fixer le cadre logistique du Congrès 2014.

2.5. Les événements

La 7^e Fête de la nature

La Fédération s'est impliquée dans l'organisation de la Fête de la nature du 22 au 26 mai 2013, pilotée par l'UICN et Terre Sauvage. Cela s'est traduit par la participation aux comités de pilotage préalables à l'événement, et par le relais d'information auprès des Parcs. 23 Parcs naturels régionaux ont inscrits 50 manifestations labellisées.

La 10^e Nuit de la Chouette



Cet événement biennal s'est déroulé le 23 mars 2013. Il est co-organisé par la Fédération et la Ligue de Protection des Oiseaux. Cet événement a pour objectif de communiquer sur les rapaces nocturnes mais aussi sur d'autres espèces (batracien, chevreuil, renard), et sensibilise le public à la protection de leurs habitats.

La Fédération a géré, avec la LPO, la mise en place des inscriptions en ligne des organisateurs locaux, et a participé activement au développement du contenu et de son graphisme ainsi que les communications auprès des organisateurs et le bilan.

Nouveauté 2013 : la mise en place d'un jeu concours avec envoi de lots aux 10 premiers gagnants.

Le bilan de cette 10^{ème} édition a été très positif même si en légère diminution en terme de participation des Parcs : 26 PNR avec 43 activités programmées ; 1856 participants des Parcs se sont déplacés (soit en moyenne 43p/activités).

Le taux de satisfaction est de 97,47% des participants (idem 9^{ème} Nuit de la chouette).

2.6. L'information du public et les TIC

Le site Internet

www.parcs-naturels-regionaux.fr

La mise à jour du site internet est centrée sur l'actualisation hebdomadaire de la Une, les événements nationaux, les communiqués de presse, l'agenda des Parcs et les offres d'emploi. La rubrique « vidéo » a également renforcé l'attractivité du site. 47 communiqués de presse de la Fédération ou des Parcs ont été diffusés en ligne. Ce chiffre est en constante progression.

Le site a enregistré plus de 942 299 visites (401 317 visiteurs différents) en un an. En moyenne, chaque visite dure 6 minutes pour 4,4 pages consultées. Le site Internet joue toujours son rôle de portail vers les Parcs et de référence sur les contenus.

Les chiffres clés :

- Visites par mois : 78 525
- Visiteurs différents par mois : 33 443
- Pages vues par mois : 350 000
- Offres d'emplois et de stage publiées : 945
- Événements Parcs publiés : 80

	2012	2013
Connexions par mois sur la page d'accueil (moy.)	33 062	42 248
Pages les plus consultées	Offres d'emploi : 341 146 Communiqués de presse : 64 195 Agenda des Parcs : 96 730	Offres d'emplois : 391 320 Communiqués de presse : 187 536 Agenda des Parcs : 128 416 Événements Nx : 90 267 Rubrique approfondir : 87 663 Rubrique découvrir : 69 166



Réponses aux demandes du public

La majorité des réponses aux demandes du public est assurée à travers le site internet. La Fédération continue néanmoins à répondre aux demandes d'information qui lui parviennent par mail, courrier ou téléphone.

Demandes	2012	2013
Informations générales (étudiants/professionnels) et touristiques	156 dont une trentaine par courrier	168 avec le même taux par courrier qu'en 2012
Demandes d'Informations emploi, stages	168 dont une trentaine par courrier	187 dont une trentaine par courrier
Offre d'emploi	Une centaine de demandes d'intervention	Environ 120 demandes d'intervention
Commande de documents	24 demandes représentant 147 ouvrages.	En diminution
Total des demandes	448	475

Le centre de ressources :

<http://centre-de-ressources.parcs-naturels-regionaux.fr/fpnportal/>

Le centre de ressources informatisé se présente sous la forme d'un site portail accessible sur internet. Un moteur de recherche ouvre l'accès à des bases de données spécifiques sur les Parcs naturels régionaux : expériences, documents, organismes, dispositifs. Il est accessible à tout public par la page d'accueil du site Internet, et par l'extranet pour un accès élargi à des ressources internes.

Tout au long de l'année, la Fédération a renforcé son contenu et développé sa notoriété.

De nouveaux contenus ont été mis en ligne :

- 299 nouveaux documents ont été indexés représentant les éditions 2013 de la Fédération ou provenant des Parcs, et l'inventaire des thèses sur les PNR
 - 54 expériences sur différentes thématiques,
 - 4 mots-clés ont été introduits ainsi que 4 types de documents
 - 1 dispositif,
 - et les fiches d'identité de quelques Parcs mises à jour
- Les statistiques font apparaître 2 268 consultations par mois. Une lettre d'information est parue 2 fois pour présenter l'actualité du centre. Elle a été diffusée à l'équipe Fédération, aux directeurs et aux documentalistes des Parc.

Etude sur les outils TIC de la Fédération

Afin d'envisager la présence de la Fédération sur les réseaux sociaux et de faire un bilan des différents outils TIC existants, la Fédération a fait réaliser un audit au premier semestre, dont il ressort trois scénarios d'avenir qui seront intégrés à la réflexion autour de la stratégie de communication menée en 2014.

Editions grand public

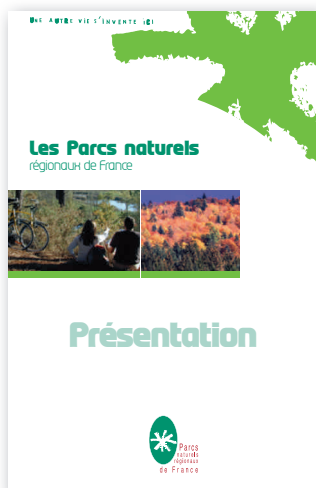
La Fédération a réédité en mars **le guide Itinéraires** des Parcs naturels régionaux à 2000 exemplaires

Cet ouvrage de 448 pages et 800 photos présente les 48 Parcs. Diffusé en librairies France entière, il dispose d'une cartographie originale et propose un flashcode pour chaque Parc renvoyant à du contenu adapté aux Smartphones.

Les 2 000 exemplaires de la réédition s'ajoutent aux 4 000 exemplaires de lancement. Cet ouvrage a été remis le 9 juillet à 70 députés (Cf. p.8)

La Fédération a assuré une veille de tout projet éditorial pouvant servir la communication des Parcs. Des rendez-vous ont ainsi été suivis avec Hachette, la FFRP, ZeVisit (repreneur Dakota), Chamina, Geste Editions et Plume de Carotte. Un projet de beau livre avec ce dernier éditeur devrait être développé en 2014.

La Fédération a conçu et édité à 3500 exemplaires une **plaquette de présentation des Parcs** destinée au grand public. Elle a pour vocation de faire découvrir chaque parc naturel régional au travers de leurs spécificités mais aussi d'un focus sur une de leur action.



Elle est disponible sur le site web de la Fédération, en téléchargement et en version feuilletable. Chaque Parc dispose de 50 exemplaires pour une diffusion locale.

2.7. La communication interne

L'extranet est un outil support pour la communication interne au réseau des Parcs, en parallèle du centre de ressources, à la fois pour la mise à disposition d'informations et pour l'échange au travers des forums. L'usage est désormais limité car aucun nouveau développement n'y est effectué, mais il reste un outil de partage actif.

Les statistiques :

- 1 438 personnes sont inscrites avec un mot de passe personnel sur l'extranet, avec 55 nouveaux comptes en 2013
- 2 201 visites uniques sur la page d'accueil pour 808 visiteurs différents
- une moyenne de 2,7 pages vues par visite
- les 6 premières pages vues sont :
 - * Pôle communication (560 visiteurs uniques)
 - * Réseau des chargés de communication (559 visiteurs uniques)
 - * Pôle développement durable (487 visiteurs uniques)
 - * Commission marque (453 visiteurs uniques)
 - * Pôle «Territoires» (403 visiteurs uniques)
 - * Réseau paysage/urbanisme (287 visiteurs uniques)
- 2 268 documents sont disponibles sur l'extranet depuis sa création et 1 505 documents ont été téléchargés en 2013
- 112 nouveaux documents ont été publiés en 2013

La Fédération assure l'actualisation des contenus, la validation des nouveaux inscrits, le suivi des mots de passe, la formation des utilisateurs le demandant, la gestion des favoris et l'évolution de l'arborescence. La Fédération assure également le suivi technique avec un prestataire extérieur.

Ont contribué à ce rapport :

- Olivier André, chargé de communication,
- Géraldine Falek, attachée de presse, consultante,
- Martine Laborde, documentaliste, chargée de l'information du public,
- Nathalie Streib, chargée de communication.

PARTIE 3

Territoires et projet

La Commission «Territoires et projet» regroupe les activités de la Fédération qui concernent le fondement de la politique des Parcs et l'accompagnement des Parcs et des Régions dans ces domaines :

- La démarche de projet
- L'élaboration ou la révision de leurs chartes, et les méthodes d'évaluation.
- La reconnaissance Agenda 21 local
- La capacité du Parc à faire vivre son projet, que ce soit à travers «la gouvernance» du syndicat mixte et de ses instances consultatives, ou par le développement de pratiques participatives dans le cadre de ses politiques éducatives et culturelles.

La Commission «Territoires et projet» s'est réunie le 22 janvier, le 2 juillet et le 26 novembre 2013, à Paris.

3.1. Les avis

Les avis d'opportunité

La Fédération a été consultée pour avis et s'est prononcée sur le projet de Parc naturel régional de la Brie et des deux Morins : déplacement du rapporteur (Michaël Weber) en mars 2013 ; avis du Bureau du 15 mai 2013. Face à la diversité des dossiers d'opportunité présentés en 2012, la Fédération a souhaité travailler sur un cahier des charges commun. Un groupe de travail interne s'est réuni une 1^{ère} fois en 2012, puis le travail s'est poursuivi en 2013 avec le Ministère, puis avec l'ARF afin d'aboutir à un consensus. Le dossier sera finalisé début 2014.

Analyse des avant-projets de chartes et préparation des avis intermédiaires

La Fédération a procédé à l'analyse et à l'instruction de 3 avis intermédiaires du Bureau pour les projets de Parcs ou le renouvellement de classement du :

- projet de Parc Picardie Maritime : déplacement du rapporteur (Philippe Girardin) en juin 2013 ; avis du Bureau du 18 septembre 2013.
- PNR des Pyrénées Catalanes : déplacement du rapporteur (Roger Gardes) en septembre 2012 ; avis du Bureau du 13 mars 2013.
- PNR de Brière : déplacement du rapporteur (Michaël Weber) en 2012 ; avis du Bureau du 26 juin 2013.



Projet de Parc Picardie Maritime

Préparation des avis finaux pour les parcs en révision/ création

La Fédération a instruit les avis finaux pour 6 projets de chartes :

- Volcans d'Auvergne : avis du Bureau du 20 février 2013
- Caps et Marais d'Opale : avis du Bureau du 26 juin 2013
- Landes de Gascogne : avis du Bureau du 26 juin 2013
- Boucles de la Seine Normande : avis du Bureau du 18 septembre 2013
- Monts d'Ardèche : avis du Bureau du 13 novembre 2013
- Vosges du Nord : avis du Bureau du 18 décembre 2013

Des déplacements ont été organisés dans le Parc des Caps et Marais d'Opale et dans le projet de Parc du Marais Poitevin (Roger Gardes), en amont de l'avis final, la procédure depuis l'avis intermédiaire ayant pris un certain délai.



Projet de Parc Marais Poitevin

3.2. Appui-conseil sur les chartes

Cette expertise a été réalisée à la fois :

- sur le plan technique, à travers les procédures d'instruction des dossiers et la préparation des visites de rapporteurs,
- sur le plan statutaire, à travers la nomination de rapporteurs, l'élaboration et l'adoption d'avis en Bureau,
- sur le plan institutionnel enfin, par la représentation de la Fédération à la Commission «Parcs» du Conseil national de la protection de la nature par Paul Raoult vice-président de la Fédération et Michaël Weber Président de la Commission Territoires et projet.

Une Journée a été organisée le 22 avril 2013 sur les bilans réguliers que doivent mettre en place les Parcs, et comment les intégrer dans la charte (Décret du 24 janvier 2012).

Pour les Parcs en projet

Le rapport de la Fédération avec les Régions qui initient les Parcs naturels régionaux est essentiel pour le devenir du réseau. Le contact avec les élus délégués, les chargés de mission et les équipes de projets est important afin que les chartes en préparation répondent aux référents donnés par les textes pour le classement en parc.

En 2013, 21 territoires étaient engagés dans la démarche : 9 en étude de faisabilité, 12 dans la constitution d'un projet en vue du classement.

Les «intentions de création» se sont encore développées. La Fédération ne prend en compte que les territoires qui ont fait l'objet d'une prise en considération régionale.

La Fédération a entretenu des contacts avec l'ensemble des projets par différentes visites qui avaient les objectifs suivants :

- Se prononcer sur un avis d'opportunité: Brie et deux Morin (Ile de France) avec la visite du rapporteur.
- Exposer aux porteurs du projet de Belledonne ainsi qu'à ceux du projet du Bocage Gâtinais ce qu'est l'outil PNR.
- Répondre à des sollicitations ponctuelles de projets.

La mission d'appui conseil s'est déclinée de plusieurs manières : accompagnement individuel, réponses aux sollicitations ponctuelles en cours de procédure, diffusion d'outils...

Une Journée d'échanges réunissant les porteurs de projets et les chargés de mission des Régions référents s'est déroulée le 7 novembre 2013. Elle concernait les projets de Parc ayant passé le stade de l'avis d'opportunité.

Pour les Parcs en révision de chartes

Les directeurs de Parcs ont été accompagnés ponctuellement selon leur sollicitation pour différents problèmes liés principalement à la mise en œuvre des procédures et la constitution de leurs dossiers (adhésion des collectivités, enquête publique...).

Expertise, formalisation et capitalisation

La Fédération a formalisé des éléments suivants :

- Mise à jour de la base de données sur la situation de classement de Parcs (à usage interne)
- Capitalisation et mise à disposition de l'expérience des Parcs, notamment par la mise à jour de l'espace extranet relatif aux chartes révisées et en création.

Enfin la Fédération a engagé un travail de création de fiches thématiques et méthodologiques en rapport avec la charte et sa création/révision.

3.3. Evaluation des chartes

Assistance sur la méthode d'évaluation en continu de la mise en œuvre de la charte

L'assistance à l'appropriation de la méthode d'évaluation en continu de la mise en œuvre de la charte dans son acceptation large (au-delà de l'action du seul syndicat mixte) a été poursuivie. La Fédération a organisé et préparé des formations. Le but de ces formations est de permettre à des Parcs déjà sensibilisés ou à des Parcs se lançant dans la démarche, d'optimiser cette dernière. Elles permettent de renforcer les compétences en termes de mise en place de dispositif d'évaluation au sens large.

A noter que la Fédération a appuyé et conseillé les Parcs sur les différents aspects de l'évaluation : évaluation de la mise en œuvre de la Charte, suivi de l'évolution du territoire.

Une **rencontre inter-parcs des chargés de mission évaluation** a été organisée le 28 novembre à Paris (27 participants). Les sujets du suivi de l'évolution du territoire ainsi que de l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte ont été abordés notamment à travers le retour de la réunion du 22 avril.

Un **stage sur la mobilisation de l'équipe sur l'évaluation** a été mis au point et réalisé en partenariat avec l'ATEN du 24 au 27 septembre à Montpellier. Parmi les objectifs de cette formation figuraient notamment «savoir comment élaborer un dispositif d'évaluation, comment accompagner l'équipe».

Des directeurs de Parcs et le directeur de la Fédération ont été auditionnés sur les besoins en termes de contenu de formation. Une première version de programme a été élaborée pour 2014.

Le logiciel EVA

La Fédération a assuré l'organisation et l'animation du Comité de Pilotage et du Comité Technique EVA. Ce dernier s'est réuni trois fois et est désormais intégré à la Commission «Territoires et Projet».

Un nouveau module, mis en place par le Parc naturel régional du Gâtinais français et suivi par le Comité Technique a été élaboré et sera mis à disposition de tous les membres du dispositif.

Une journée d'échange regroupant les administrateurs référents EVA (responsables du fonctionnement informatique du logiciel dans leur Parc respectif) a été organisée le 3 juillet à Paris. Elle a permis de présenter les étapes de réalisation d'un rapport d'activité (dont les exports personnalisés : nouvelle fonction facilitant la réalisation des rapports) ainsi que la mise en place de la cartographie territoriale et des analyses cartographiques, et d'échanger sur les bonnes pratiques dans les Parcs.

Une journée de formation au logiciel pour les nouveaux référents EVA ou de remise à niveau pour les anciens, a été organisée le 29 novembre à Paris.

La Fédération a réalisé un suivi des conventions et des prestations réalisées par le prestataire.

Elle a présenté le logiciel à plusieurs Parcs.

Concernant la communication sur le dispositif, des articles sont parus dans la Newsletter de la Fédération. La revue Parcs a également mis à l'honneur les expériences de Parcs sur le sujet d'EVA et de l'évaluation à travers notamment l'interview du Président du Parc Pyrénées Ariégeoises, André Rouch.

La Fédération a poursuivi l'organisation de formations d'équipes sur site afin d'aider à la réflexion sur l'accompagnement au changement lié à l'évaluation et à l'utilisation d'un nouvel outil, ainsi que sur le dispositif à mettre en œuvre pour favoriser la mise en place du processus.

Formations à la méthode au sein des PNR :

Monts d'Ardèche : formations «direction» et «équipe» le 16 janvier

Normandie-Maine : formation «équipe» les 6 et 7 juin

Formations EVA au sein des PNR :

Parc Périgord Limousin (accompagnement long)

Parc des Monts d'Ardèche 19 et 20 octobre

Appuyer le suivi de l'évolution du territoire

La Fédération a contribué aux réflexions nationales du MEDDE sur le suivi de l'évolution du territoire (groupe Service Observation et Statistiques) :

Les éléments d'étude issus de la réunion de décembre 2012 ont été envoyés à un groupe de géomaticiens volontaires et représentant le réseau. Une réunion avec ce groupe a été organisée le 23 janvier 2013 afin de vérifier la faisabilité des descripteurs éventuellement produits par les Parcs.

Le SOEs a été sollicité pour des informations et des réunions afin de suivre le projet de monographie sur les Parcs. La Fédération a réalisé des retours sur le projet de monographie lors de la réunion du 22 octobre.

Autres évènements :

- Participation à l'organisation d'une réunion sur l'évaluation intermédiaire le 22 avril à Paris.
- Participation journées DREAL le 5 juillet dans le Gâtinais.

La Fédération a réalisé des retours sur le projet de monographie lors de la réunion du 22 octobre

3.4. Éducation à l'environnement et au développement durable

Échanges inter Parc, mutualisation, transfert

La Fédération a animé de nombreux échanges par la liste mail du «Groupe éducation». Ils ont porté sur l'éducation à la biodiversité, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la saisine du CESE, la préparation de la conférence environnementale.

Elle a organisé un séminaire annuel dans le Parc naturel régional de l'Avesnois du 3 au 5 décembre 2013, avec la participation de Pierre Billet, partenaire de GRTgaz, Michael Weber, Président de la commission Territoire et Projet, et Laurent Trijoulet, directeur référent. Il y a eu 34 participants de 25 parcs différents.

Les ateliers de travail de ce séminaire ont porté sur :

- 1/ L'éducation au territoire avec les scolaires : Préparation collective de la convention Éducation Nationale tripartite
- 2/ L'opération phare : cahier des charges et calendrier de mise en œuvre
- 3/ Les Projets éducatifs territoriaux et la réforme des rythmes scolaires: le point sur le rôle des PNR

L'opération phare a été baptisée «*Tous en action !*». Sa phase de conception est aboutie et une agence de communication va réaliser le générique des vidéos qui seront mises en ligne dès 2014.

L'UNCPIE et la Fédération ont lancé conjointement auprès de leurs réseaux une enquête de perception des relations Parcs/CPIE en vue de reconduire et faire évoluer les accords de Fontevraud qui unit les deux réseaux depuis 2000.

Positionnement et politique de l'EEDD

Durant l'année 2013, la convention tripartite entre le Ministère de l'Éducation Nationale, le ministère de l'Écologie du développement durable et de l'Énergie a été rédigée, en vue d'une signature début 2014. D'autre part, la Fédération a apporté une contribution écrite au rapport sur l'éducation à la biodiversité, confié à l'Inspecteur Moret référent national de l'Éducation Nationale.

Reconnaissance de l'EEDD au niveau national et international

La Fédération s'est impliquée au sein du Collectif français pour l'éducation à l'environnement et au développement durable (CFEEDD), en tant que Vice président, représenté par Martine Magnier, et à l'Espace national de concertation pour l'EEDD :

- Participation au comité de pilotage du CFEEDD,
- Participation et intervention en séance de clôture aux troisièmes Assises nationales de l'EEDD à Lyon en mars 2013. Arnaud Bérat du PNR des Monts d'Ardèche a été missionné pour assurer une contribution aux contenus et aux liens avec les territoires,
- Participation à la journée nationale de l'EEDD le 8 novembre 2013 au Conseil régional Ile de France,

Le CESE a émis une saisine en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour la transition écologique.

Les travaux au sein de l'Espace National de Concertation pour l'EEDD ont principalement porté sur l'organisation de la table ronde n° 5 de la Conférence environnementale consacrée à l'éducation à l'environnement.

Ont contribué à ce rapport :

- Olivia Favre, chargée de mission «évaluation»,
- Martine Magnier, chargée de mission «éducation à l'environnement et au développement durable»,
- Katy Monier, chargée de mission «chartes»
- Marie-Laure Thao, chargée de mission «chartes»

PARTIE 4

Syndicats mixtes et ressources humaines

Les objectifs sont :

- Consolider les budgets des Parcs et leur capacité d'ingénierie financière sur les projets - dans un contexte de raréfaction des crédits et d'évolution de leurs missions
- Adapter, faire évoluer métiers et statuts des équipes des syndicats mixtes de Parcs
- Consolider et faire évoluer l'organisme de gestion – en lien avec la mission «Avenir des Parcs»

La commission «Syndicats mixtes et Ressources humaines», présidée par Tony Bernard (Livradois Forez), s'est réunie le 21 novembre à Paris.

Le réseau des responsables administratifs, s'est réuni en séminaire dans le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale les 22 et 23 mai 2013.

4.1. Les syndicats mixtes

Appui conseil sur les syndicats mixtes

La Commission «Syndicats mixtes et ressources humaines» a finalisé une préconisation de **règlements intérieurs** des syndicats mixtes de Parcs. Elle sera diffusée en 2014.

Elle a également produit une note sur le **fonctionnement des syndicats mixtes à la carte**, sur la base d'un retour d'expériences conduit en 2012 et d'un atelier sur ce sujet en séminaire des directeurs en 2013. Cette note rappelle le cadre juridique, les enjeux, et préconise certaines modalités de fonctionnement (gouvernance, financement, gestion courante).

Ces deux sujets seront intégrés au Guide sur les syndicats mixtes en 2014. La Fédération a continué à répondre aux questions des services des Parcs et des Régions et à diffuser le «Guide des Syndicats mixtes de Parcs».

4.2. Le financement des Parcs

Comme tous les ans, la Fédération a tenu à jour un tableau de suivi des budgets de fonctionnement des Parcs naturels régionaux.

La Fédération a continué à alerter les pouvoirs publics sur la nécessité de consolider les moyens de fonctionnement des Parcs naturels régionaux (cf. §1 activité statutaire et fonctionnement).

Elle a conduit à cette fin une enquête sur l'évolution des recettes de fonctionnement en 2014, les points de fragilité et les conséquences prévisionnelles sur l'emploi, et la mise en œuvre des chartes.

Mécénat

Après avoir créé en 2012 le Fonds de dotation Parcs naturels régionaux de France, la Fédération a accompagné en 2013 sa montée en puissance, en l'aidant à se doter d'outils de communication (logo, plaquette) et à mettre en place une stratégie de collecte de fonds auprès d'entreprises.

4.3. Ressources humaines

Le référentiel métiers

La rénovation du référentiel métiers des Parcs lancé en 2011 s'est achevée en 2013 et a été adoptée par le Bureau en mars.

Description

64 métiers ont été identifiés parmi lesquels 22 métiers repères et 17 métiers de mission spécialisés constituant le cœur des moyens humains des Parcs naturels régionaux. S'y ajoutent 25 métiers à caractère occasionnel.

Le référentiel se présente sous forme de 39 fiches métiers descriptives détaillées, et 8 fiches «fonction», regroupées en 7 familles (métiers de direction, administration, support, développement et aménagement, préservation et valorisation du patrimoine, information et éducation)

Ce référentiel constitue un outil d'information et de communication sur l'ingénierie des Parcs, et un outil de gestion interne des ressources humaines (fiches de poste, formation, organigramme...). Il est disponible en téléchargement sur le centre de ressources de la Fédération.

La formation continue des personnels

La Fédération a poursuivi ses relations de travail avec le GIP Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) afin de permettre aux Parcs de trouver au sein de l'offre ATEN des réponses en formation correspondant à leurs besoins :

- Participation aux réunions annuelles des correspondants formation dans les espaces naturels,
- Transmission aux Parcs de l'enquête annuelle sur les besoins de formation dans les espaces naturels, permettant de constituer l'offre de stages ATEN.

Elle a préparé une offre de formation spécifique aux Parcs avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, et a conduit en 2013 les actions suivantes :

- La marque Parc : formation sur la stratégie d'attribution de la marque aux produits et services suite à une réflexion sur le positionnement
- L'approche territoriale de la forêt : La mise en place de politique territoriale autour de la forêt intégrant à la fois des objectifs de préservation et de valorisation économique de la ressource.
- Le développement équilibré du tourisme et des sports de nature dans les Parcs : l'accessibilité sociale et la charte européenne du tourisme durable
- Un cycle de formation des directeurs au management. Cette dernière formation a dû être annulée en raison du faible nombre d'inscrits.

Le statut du personnel

La loi du 12 mars 2012 qui vise à résorber l'emploi précaire dans les collectivités territoriales s'applique aux personnels des syndicats mixtes d'aménagement et de gestion des Parcs naturels régionaux. La Fédération a organisé une intervention avec le CNFPT durant le séminaire des responsables administratifs pour répondre aux questions rencontrées par les Parcs concernant les modalités de «CDisation» ou de titularisation des personnels.

L'organisation du travail

La question de l'opportunité et des modalités de mise en place du télétravail dans les Parcs naturels régionaux a suscité le besoin d'échanger sur les pratiques en vigueur. Deux ateliers d'échanges ont été mis en place, en juin, lors du séminaire des responsables administratifs et en septembre lors du séminaire des directeurs. Suite à ces échanges, il a été proposé de poursuivre la mutualisation et la capitalisation des expériences au sein de la commission, tout en laissant à chaque Parc l'initiative d'engager ou pas cette démarche.

A contribué à ce rapport :

- Sylvie Gauchet, secrétaire générale

PARTIE 5

Europe et International

La Commission «Europe et International» s'est réunie à deux reprises (les 4 avril et 11 décembre) à Paris. Elle a suivi les projets de coopération de la Fédération et des Parcs, la mise en œuvre des programmes d'actions en partenariat avec le MAEE et l'AFD, la participation de la Fédération aux réseaux européens et internationaux et a travaillé sur la mise à jour de la note de positionnement stratégique datant de 2003. Un groupe de travail a également été réuni le 5 septembre à Paris dans les locaux de l'AFD afin de partager les résultats du recensement des activités internationales des Parcs et la création d'outil de partage et de capitalisation, ainsi que pour participer à la mise à jour du positionnement stratégique du réseau.

5.1. Positionnement stratégique

L'évolution du positionnement des Parcs et de la Fédération à l'échelle européenne et internationale nourrie par les échanges organisés lors des commissions et du groupe de travail, a permis d'élaborer un projet de note stratégique qui sera validée en 2014 par les instances de la Fédération puis partagée avec les partenaires.



Positionnement stratégique

La position s'appuie sur le caractère international des défis auxquels sont confrontés les Parcs (préservation de la biodiversité, lutte contre le changement climatique, développement des territoires ruraux), la dimension universelle des spécificités des Parcs (charte, gouvernance, expertises) ainsi que les nombreuses sollicitations.

Le projet de stratégie définit une série d'objectifs ainsi qu'un mode d'action et les grands principes que se fixe la Fédération et le réseau des Parcs pour favoriser la mise en réseau, le partage, la diffusion et la capitalisation des réflexions, des démarches et des expériences entre les Parcs, avec les partenaires français et étrangers.

5.2. Partenariats institutionnels

La Fédération a mis en œuvre les activités inscrites dans les conventions de partenariats pluriannuelles et renforcé sa collaboration avec ses deux principaux partenaires institutionnels de la coopération: le Ministère des Affaires Etrangères et européennes et l'Agence Française de Développement.

En 2013, la Fédération a ainsi mené les actions définies pour la première

année de partenariat en produisant :

- Un projet de stratégie de coopération européenne et internationale,
- Une mise à jour du recensement des expériences et des stratégies de coopération menées par les Parcs,
- Les premières fiches de capitalisation des expériences des Parcs en coopération internationale,
- La création et la traduction de supports de communication : argumentaire sur les Parcs en anglais/espagnol/arabe, diaporama sur le modèle PNR en anglais/espagnol. Ces outils ont déjà été diffusés et utilisés par plusieurs parcs et différents partenaires français et étrangers.
- Une mise à jour des pages «Europe-International» du site internet ainsi que de l'espace Extranet,
- Des éléments de bilan et les perspectives du programme Mosaiques des Aires Protégées brésiliennes.



La Fédération a également participé en juin à la formation «biodiversité» d'un groupe d'agents de l'AFD.

La Fédération a également lancé une réflexion sur la participation des Parcs français au Congrès mondial des Parcs organisé par l'UICN en 2014 à Sydney, en lien avec des partenaires (PNF, AFD et FFEM, MAEE, MEDDE...) et au regard d'autres événements telle que la Conférence mondiale sur le climat qui se tiendra à Paris en 2015.



Labellisation PACT2 de la Fédération et du réseau des PNR

La Fédération a reçu en octobre 2013 son diplôme de labellisation «PACT2» attribué par le Ministère des affaires étrangères pour une durée de 3 ans et reconnaissant ses compétences et celles des parcs en terme d'«**Approche intégrée et concertée de développement durable des territoires ruraux**» pour partager ses savoir-faire à l'étranger.

Des liens avec d'autres Ministères (MEDDE, MAAF, Ministère de la Culture et de la communication) ont été créés autour de thématiques et de projets de coopération internationale.

5.3. L'appui à des projets de coopération

Assistance technique au projet Uruguayen

La Fédération a terminé son intervention dans le cadre de la convention de partenariat avec le Fonds Français pour l'Environnement mondial (FFEM), sur le projet du Système national des Aires Protégées (SNAP) Uruguayen engagée depuis 2009.

Le programme s'est traduit en 2013 par une prolongation de la mission de l'assistant technique, et la participation en septembre à un séminaire de capitalisation latino-américaine.



Assistance technique avec l'Uruguay

L'accompagnement à distance réalisé en 2013 s'est centré sur 2 axes de travail :

- Un appui méthodologique apporté aux deux chefs de projets sur les territoires pour finaliser les chartes de Parcs.
- Un appui technique à l'élaboration de projets de jumelages en réflexion entre les territoires uruguayens et français :

Projet de Parc de Rivera / Parc naturel régional du Vercors

Projet de Parc de la Laguna de Rocha / Parc naturel régional de Camargue

- Réalisation d'une fiche de capitalisation du programme de coopération.

Le séminaire de capitalisation a permis de partager l'expérience de ce programme de coopération, son évaluation favorable réalisé par l'AFD, ainsi que de présenter la démarche PNR et d'échanger sur les expériences d'une dizaine d'initiatives latino-américaines soutenues par le FFEM.



Assistance technique au projet «Ameca-Manantlan / Mexique»

Un projet «protection de la biodiversité et des écosystèmes du corridor Ameca-Manantlán» a été validé suite aux conclusions de la mission réalisée en juillet 2012 par le Parc des Volcans d'Auvergne missionné par la Fédération sur commande de l'AFD, du FFEM et du gouvernement mexicain. Ce projet couple la création d'un projet pilote de «PNR» avec une réflexion visant à intégrer le statut de telles aires protégées dans les lois nationales.

L'année 2013 a permis de définir le cadrage de l'intervention de la Fédération, du Parc des Volcans d'Auvergne et d'éventuels experts du réseau des Parcs qui comprendra plusieurs missions et accueils de délégations sur la période 2013-2015 tandis que l'équipe de projet mexicaine se mettait en place.



Programme de coopération — Mexique «Ameca-Manantlan»

Le projet global soutenu par le FFEM vise à renforcer la **gestion durable et la protection des ressources naturelles au Mexique ainsi que la connectivité biologique** au travers de la mise en œuvre de **mécanismes innovants** de gestion concertée du territoire et d'instruments de financement novateurs de la conservation.

La coopération «PNR» comportera un **double appui sur la gouvernance et la Charte de Parc ainsi que sur le développement local** (filière, marque, tourisme durable). Le programme prévisionnel prévoit 3-4 temps de rencontres sur les années 2014 et 2015, à équilibrer selon les besoins qui seront affinés lors de la 1ère mission de cadrage.

Une rencontre a également eu lieu mi-décembre avec la Présidente d'ICOMOS Mexique, pour présenter le modèle des Parcs et le projet «Ameca-Manantlan» afin de faire du lien avec le projet porté par l'Autorité de la Zone Patrimoniale de Xochimilco situé dans le district fédéral de Mexico à la demande de l'AFD et du FFEM.

Appui à d'autres projets

«Los Caminos del Cafe» - Cuba

La Fédération a participé au montage d'un projet sur la préservation et de la valorisation du patrimoine naturel et culturel des exploitations de café déposé auprès de l'Union Européenne par la Fondation Malongo et l'Officina del Conservador de Santiago de Cuba, dans la suite d'une mission réalisée en 2009 et des échanges de 2012.

Le projet a été accepté par l'UE et la Fédération devrait participer à une mission exploratoire en 2014 centrée sur l'expertise en matière de tourisme et de valorisation des ressources et des patrimoines tout en présentant la démarche d'ensemble d'un PNR.

«Paysages de Conservation» - Chili

Suite à l'accueil d'une délégation Chilienne en octobre 2012, le Ministère chilien de l'Environnement dans le cadre du projet SIRAP (Système Régional des Aires Protégées) a créé une catégorie «Paysages de Conservation» fortement inspiré de la démarche PNR et 3 territoires pilotes suivent cette démarche. La rencontre fin septembre au séminaire de capitalisation latino-américaine de représentants du Ministère chilien, d'Alhue et de l'Ambassade de France ont permis d'organiser une mission exploratoire début décembre 2013.

Mission exploratoire «Paysages de Conservation» / Chili – décembre 2013

Le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée a réalisé cette mission pour le compte de la Fédération à la demande de l'Ambassade de France pour le Cône Sud et du Ministère chilien de l'Environnement. Cette mission a été possible grâce à la 1ère mobilisation du dispositif PACT2.

Elle a permis de présenter la démarche PNR aux différents acteurs locaux et de prendre connaissance des 3 démarches territoriales. Elle a été menée conjointement pour les réunions institutionnelles à une mission de coopération décentralisée avec Chiloe, l'un des trois territoires pilotes, réalisée par le Parc d'Armorique pour le compte du Département du Finistère.

Accueils de délégations et premiers contacts

La Fédération a été sollicitée par différents acteurs français et étrangers pour faire part de l'expérience des Parcs naturels régionaux français et échanger sur des perspectives de coopération :

- le Parc national péruvien del Manu,
- l'ONF International via son antenne ONF Andina et une délégation de collectivités du Pérou et de Colombie,
- les Ambassades de France au Nicaragua pour l'Amérique Centrale ainsi qu'au Guatemala,
- l'Ambassade d'Argentine en France,
- le Ministère chinois du Logement et de la construction urbaine et rurale (MOHURD),
- le Ministère japonais de l'Aménagement du territoire,
- l'Ambassade du Vietnam en France,
- l'Agence de l'Environnement tchèque,
- une délégation Croatie-Montenegro qui a effectué une visite de 3 Parcs...

5.4. Implication dans les réseaux internationaux et européens

EUROPARC

La Fédération a pris le relai de Parcs nationaux de France pour assurer le secrétariat et la présidence de la Section française et a co-animé les deux réunions de la section les 13 février et 18 septembre 2013. Elle a participé à la Conférence Europarc du 9 au 13 octobre 2013 en Hongrie

ainsi qu'à la journée dédiée au tourisme durable organisée à Bruxelles le 6 novembre où IPAMAC a présenté au nom de la section les travaux menés sur le volet 3 de la CETD. Dominique Lévêque a également participé aux différentes réunions du Conseil d'administration d'Europarc. L'année 2013 est marquée par l'abandon du projet de fusion Europarc/Eurosites et le lancement d'une réflexion sur une nouvelle feuille de route d'Europarc.

Alparc

Participation à l'assemblée générale constitutive de janvier 2013 d'Alparc, réseau des espaces protégés de l'Arc alpin dans le Parc de la Vanoise.

Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

Participation de Michael Weber au Conseil d'administration d'avril de la MOT et rencontre de la MOT en octobre pour renforcer les échanges entre les deux structures en 2014 notamment à travers la relance d'un Groupe de travail Transfrontalier au sein du réseau des PNR.

Projets territoriaux et développement européens

Deux directeurs de Parcs participent au programme «Projets pilotes de développement local» (LDPP) sur sollicitation du Conseil de l'Europe auprès de la Fédération, en accompagnant des territoires européens.

Signature d'une déclaration de 10 principes avec plusieurs réseaux de Parcs européens en avril 2013 – VDN / Allemagne

Dominique Lévêque, au titre de représentant de la Fédération et d'Europarc a participé à un séminaire des Parcs européens organisés à l'occasion des 50 ans du réseau des Parcs naturels allemands (VDN), pilotes, réalisée par le Parc d'Armorique pour le compte du Département du Finistère.

Association des Aires protégées méditerranéennes

L'association des Aires protégées méditerranéennes créée en 2011 a relancé ses activités en 2013 après les événements survenus en 2012 dans les Pays du Maghreb. La tenue des CA et AGO ainsi qu'AGE en mars 2013 a vu le renouvellement des instances avec le passage de la présidence de Parcs nationaux de France à la Fédération, et la poursuite de la réflexion sur l'évolution et le devenir de l'association.

La Fédération a participé à la mise en œuvre du programme d'activité :

- Accueil d'une délégation marocaine en mars 2013 : intervention lors du séminaire et accompagnement sur le terrain (PN Cévennes, PNR Luberon)
- Co-élaboration d'une trame de fiche Structure et Retour d'expériences et contribution pour la Fédération et le réseau des PNR au recensement des projets et des stratégies de coopération des membres de l'association sur la zone Méditerranée.

UICN et UICN France

Participation à l'assemblée générale de l'UICN France.

Participation au comité de suivi mis en place par l'UICN France pour réaliser un recensement des actions de coopération décentralisée menées par les collectivités sur le thème de la biodiversité.

Rencontre avec l'UICN PACO/ESARO et participation à un comité technique en relai auprès du réseau et suivi des projets qui seront menés en Afrique en 2014 sur les thématiques de gouvernance, projet territorial...

Cités Unies France, Adecia et le MAAF

Participation de Dominique Lévêque au Forum annuel de Cités Unies France en juillet 2013.

Participation à plusieurs réunions des Groupes Pays (Maroc, Argentine, Brésil, Colombie...) et rencontres avec les chargées de mission pour renforcer les échanges d'informations et envisager un renforcement des collaborations.

Participation aux Commissions Opérationnelles d'Adecia, réseau de coopération en matière d'agriculture et de développement rural, à la réunion de présentation du budget d'influence du MAAF.

A contribué à ce rapport :

- Katy Monier, chargée de mission «chartes et international»

PARTIE 6

Biodiversité et gestion de l'espace

La commission «Biodiversité et gestion de l'espace» de la Fédération s'est réunie à 4 reprises (19 février, 10 avril, 4 septembre et 20 novembre). Elle a notamment contribué à formuler des avis sur des politiques publiques (voir plus loin).

Elle a permis des échanges avec des partenaires : Mission Economie de la biodiversité de la CDC Biodiversité, label Rivières sauvages du Fonds pour la conservation des rivières sauvages, Fonds de dotation pour la biodiversité, Plante et cités, Fondation pour la recherche sur la biodiversité, Mission Patrimoine naturel de la Fondation du Patrimoine, Union touristique les Amis de la Nature, Société d'agriculture de France, Comité français de l'UICN (assignation des catégories d'aires protégées) et Conservatoire d'Espaces naturels Languedoc-Roussillon (Intendance des territoires).

Enfin, elle s'est impliquée dans la préparation de la conférence/débat du congrès des Parcs sur la transition écologique.

Elle a organisé plusieurs échanges inter-parcs thématiques autour de la biodiversité :

- un atelier «Urbanisme et biodiversité» le 11 avril.
- un séminaire Biodiversité et gestion de l'espace les 4 et 5 juillet dans les Ballons des Vosges (séances plénières et 5 ateliers thématiques : loi biodiversité, grands prédateurs, cueillette durable, Trame verte et bleue et Eviter-Réduire-Compenser)
- un atelier de réflexion entre chargés de mission «Développement économique» et chargés de mission «Patrimoine naturel» sur la notion de «développement économique basé sur la protection du patrimoine naturel» (cf. § développement économique et social). Les actes paraîtront en 2014.

Elle s'est impliquée dans l'organisation du colloque Eviter – Réduire – Compenser (1^{er} octobre – PNR Boucles de la Seine normande) : choix des intervenants, diffusion du programme, contact.



Elle a diffusé 7 newsletters «biodiversité et gestion de l'espace» aux Parcs.

Enfin, elle a préparé une plaquette permettant de communiquer sur «les Parcs naturels régionaux et la biodiversité», à paraître début 2014.

6.1. Recensement et portés à connaissance

La Fédération a conduit en 2013 un état des lieux des actions des Parcs concernant les thématiques suivantes :

- «Eviter - réduire - compenser» (en cours) - 24 réponses reçues ;
- les actions en terme d'intégration de la biodiversité sur les territoires : lien agriculture, urbanisme, aménagement du territoire, énergie... ;

Elle a valorisé l'action des Parcs :

- dans des articles de la revue «Espaces naturels» : «Mares, incendie et biodiversité», «Schéma de cohérence des boisements» en Caps et Marais d'Opale, «Mesures agrienvironnementales» en Morvan, «Arrêté de protection de biotope», «Apron et sports d'eau vive» dans le Verdon, «Coopération transfrontalière» dans les Vosges du Nord... ;
- dans des colloques/séminaires nationaux : Assises nationales de la biodiversité (3 interventions), colloque Collectivités et biodiversité (intervention PNR Morvan sur Bois énergie et biodiversité).
- dans des colloques/séminaires sur des sujets «émergents» : colloque Entreprises et biodiversité (28 janvier), colloque «Transition écologique» Valeurs vertes (13 mars), colloque «Comment produire et consommer dans les limites de la biosphère» Natureparif (19-20 mars), séminaire de rendu du programme «Prospective Eau territoires», colloque Ecologie industrielle et territoriale Orée, Etats généraux du droit de l'environnement (25 juin).
- dans des réunions de réseaux partenaires : Comité de pilotage Réseau Espaces naturels et biodiversité d'Idéal connaissances, formation Biodiversité de la FNSEA, commission Aires protégées du comité français de l'UICN, comité de pilotage Forum des gestionnaires Aten, comité de pilotage Colloque Collectivités et biodiversité UICN, comité de pilotage programme TE ME UM Aten, groupe de travail Infrastructures linéaires et biodiversité UICN, COPIL Sciences participatives biodiversité... ;

6.2. Contribution aux politiques de l'Etat

La commission «Biodiversité et gestion de l'espace» a élaboré avis et propositions sur les politiques publiques suivantes :

- le Plan national Loup ;
- échanges avec le réseau sur le projet de loi biodiversité, programme CarHAB et Système information nature et paysage ;
- dépôt d'un dossier d'engagement de la Fédération au titre de la Stratégie nationale pour la biodiversité ;
- participation à des comités de pilotage/comités de suivi de politiques publiques : Natura 2000, SNB, SCAP, Comité technique apicole (Plan de développement durable de l'apiculture), PNA Pollinisateurs (réunion de lancement), PNA Loup... ;
- propositions sur le futur plan national d'action Zones humides ;
- note de positionnement sur la séquence «Eviter réduire Compenser» ;
- l'avenir de l'Observatoire interparcs Chevêche créé en 1986 (9 PNR + 1 PN) (réunion avec le MEDDE et la LPO)

6.3. Concours prairies fleuries

250 agriculteurs ont participé au concours 2013. 200 personnes ont été membres de jurys. 45 structures ont animé ou co-animé localement le concours dont 26 PNR.

Les actions suivantes ont été réalisées (co-réalisation FPNRF/PNF/APCA/INRA/Scopela):

- établissement du règlement 2013 du concours et mise à jour des grilles de notation (listes de plantes indicatrices...) sur la base de celui de 2012 ;
- animation du comité national d'organisation (4 réunions) et d'un comité d'orientation stratégique (créé en 2013 – 3 réunions) ;
- assistance aux territoires participants ;
- organisation de 6 journées de formation-échange des jurys locaux (cadre Aten) ;
- organisation d'un voyage pour les médias (presse, télévision) dans le PNR Massif des Bauges ;
- élaboration de deux communiqués de presse ;
- expérimentation d'un concours pédagogique avec les lycées agricoles sur les prairies fleuries basé sur des jurys élèves (test avec 7 lycées) ;
- réalisation d'un journal et d'une affiche ;
- actualisation en continue du site internet dédié ;
- stand de présentation du concours au marché aux initiatives du Congrès des Parcs ;
- journée d'échange entre enseignants impliqués dans les jurys élèves le 15 octobre ;
- enquête auprès des organisateurs locaux sur la mise en œuvre locale du concours ;
- jury national le 7 novembre ;
- réunion d'échange sur les grilles de notation le 13 novembre ;
- table-ronde sur le concours sur le stand de GRTgaz au Salon des maires et des collectivités locales le 21 novembre ;
- information sur le concours 2014.



L'ouverture du concours hors des territoires de Parcs, qui est un objectif affiché, progresse :

- 6 territoires test hors Parcs en 2013. Les concours sur ces territoires sont animés par des chambres d'agriculture, des conservatoires d'espaces naturels, des collectivités territoriales... ;
- inscription du concours en 2014 dans le cadre du concours général agricole (règlement du « concours général agricole des prairies fleuries » 2014 déposé en juillet) ;
- charte du concours en cours de rédaction ;
- recherche en cours d'un porteur en lieu et place du binôme PNF/FPNRF à partir de 2015.

Afin d'associer les territoires aux décisions nationales, des échanges sont assurés par chaque « tête de réseaux » nationale (FPNRF/PNF/APCA/FCEN) avec les structures de son réseau, animatrices du concours localement. Pour la FPNRF : 4 réunions téléphoniques ont eu lieu avec les 26 PNR concernés.

6.4. Agriculture

Mesures agri-environnementales

La Fédération a approfondi le travail initié en 2012 sur le nouveau dispositif des mesures agri-environnementales de la politique agricole commune post 2013.

Ce travail s'est concrétisé par :

Les Parcs étaient particulièrement attachés à aller au delà du dispositif Natura 2000 pour privilégier une approche système plutôt que parcellaire. Forts de leur expérience sur les MAE, ils défendent la nécessité d'un accompagnement fort de ce dispositif qui doit aider les exploitations à progresser. Les mesures à obligations de résultats constituent en cela un levier intéressant qui contribue à reconnaître le savoir-faire des agriculteurs.

- Une participation aux groupes de travail du ministère de l'Agriculture et aux réunions organisées par le cabinet avec les organisations professionnelles agricoles et les associations de protection de la nature (16 réunions et séminaires de travail).
- L'organisation en avril sur le Parc naturel régional des Causses du Quercy d'un séminaire de travail visant à proposer de nouvelles mesures agri-environnementales (46 participants et préparation par un comité de pilotage). Un document a été rédigé à l'issue de ce séminaire ainsi qu'une note validée par le Bureau de la Fédération adressée aux Parcs et aux régions.
- La réalisation d'une étude sur la mise en œuvre des MAE dans les 4 Parcs de la région Midi-Pyrénées

Le réseau des Parcs a ainsi contribué à l'élaboration de mesures systèmes, à l'engagement zones humides, à l'engagement infrastructures agro-écologique. Toutes les idées ont été écoutées et toutes les contributions ont été étudiées. Certaines n'ont pas été retenues, mais pourraient être reprises dans l'avenir.

Le travail d'échange avec les ministères a également contribué à ce que les zones et milieux prioritaires des Parcs naturels soient reconnus comme zones d'actions prioritaires. La Fédération continue son travail d'accompagnement des Parcs dans la phase de concertation avec les régions qui rédigent actuellement leur programme de développement rural régional.

Participation aux travaux du groupe PAC 2013

La Fédération a participé aux travaux du groupe « PAC 2013 », groupe constitué d'associations qui font du lobbying auprès de Bruxelles et du gouvernement, pour une PAC « plus juste et plus verte ».

- Participation aux réunions du groupe
- Rencontre avec le cabinet du ministre de l'agriculture sur le développement rural (22/10/2013)

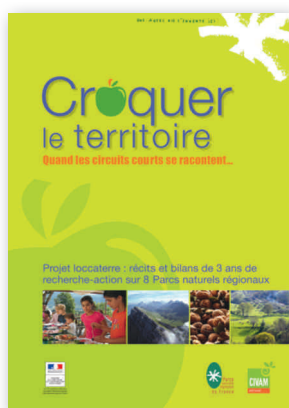
- Communiqué de presse du 14/3/13 : «Votes du Parlement Européen» : des inflexions qui ne suffisent pas à donner plus de légitimité à la Politique Agricole Commune»

Expérimentation du processus de territorialisation dans la PAC post 2013

La Fédération a lancé avec l'appui du ministère de l'Agriculture une étude de faisabilité sur la territorialisation de certaines aides du développement rural. Dans le cadre des approches territoriales intégrées proposées par l'Europe, le ministère de l'Agriculture a souhaité étudier la pertinence de flécher la partie Etat de tout ou d'une partie des aides au développement rural vers un territoire de projet constitué. Le Parc pilote retenu est le Parc du Pilat. Une convention a été signée avec le Parc pour réaliser cette étude de faisabilité. Le travail a été engagé en 2013. Trois comités de pilotage se sont réunis pour encadrer l'étude. Un séminaire de travail qui se tiendra le 20 janvier 2014 à Lyon a été préparé par la Fédération et le Parc du Pilat avec l'appui du cabinet Sitelle.

Circuits courts

Dans le cadre de son projet CASDAR "développer et organiser les circuits courts pour répondre aux attentes du territoire", la Fédération a diffusé un guide "Croquer le territoire. Quand les circuits courts se racontent" qui fait le bilan des 3 ans de recherche action sur 8 Parcs naturels régionaux avec la contribution de chercheurs et d'organisation professionnelles agricoles (28 partenaires ont contribué à ce guide).



6.5. Trame verte et bleue

Le MEDDE a confié en 2011 à la Fédération le pilotage du Pôle « Échanges » dans le cadre du Centre de ressources national Trame verte et bleue.



Les missions confiées à la Fédération

- réaliser et diffuser la lettre d'information nationale TVB,
- coordonner des actions liées à l'échange : animation d'un réseau d'acteurs praticiens de la TVB via des réunions d'échanges thématiques,
- collecter des expériences sur la TVB dans les territoires de projet (dont les PNR),
- animer le réseau des PNR pour une expérimentation accrue de la mise en œuvre de la Trame verte et bleue.

En lien avec les autres membres de l'équipe du Centre de ressources, la Fédération a contribué à l'alimentation du site internet et à la promotion de ce centre de ressources.

Journées d'échanges

Ces journées s'adressent à un groupe d'échange animé depuis 2005 par la Fédération et composé d'une centaine de « praticiens » des continuités écologiques.

4 journées d'échanges ont été organisées depuis le début de l'année.

- «TVB et pollution lumineuse» en partenariat avec l'ANPCEN (report 2012)
- «Mobiliser les acteurs pour mettre en œuvre la TVB» en partenariat avec le Cerdd
- «TVB et agriculture» en partenariat avec AgroParisTech
- «TVB et énergies renouvelables» en partenariat avec l'ADEME. Des comptes rendus et fiches de synthèse ont été rédigés et mis en ligne avec les supports de présentation sur le site internet du Centre de ressources.

Un atelier TVB a été par ailleurs organisé à l'occasion du séminaire interparcs «Biodiversité et Gestion de l'espace» le 4 juillet. Il a permis de faire le point sur les questionnements des Parcs et d'échanger autour des premières expériences de traduction de la TVB dans les documents d'urbanisme.



Newsletter

La Fédération a conçu et diffusé 5 numéros d'une newsletter :

- Veille sur les actualités TVB (législatives, projets émergents, études...);
- Contact et sollicitation de partenaires ou acteurs de la TVB pour rédiger des articles/éditos;
- Rédaction du contenu de la lettre et envoi;
- Actualisation de la base des destinataires.



Une réunion a été organisée le 22 juillet entre l'Aten et la Fédération des Parcs pour proposer des évolutions du site internet et améliorer la valorisation du contenu des lettres sur ce site. Une note rassemblant diverses propositions a été adressée au Ministère

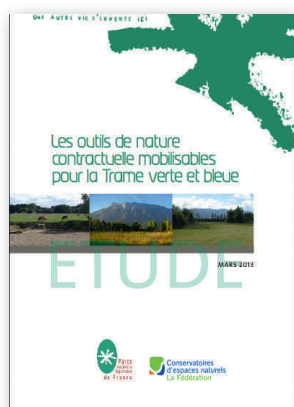
Fiches expériences

Le travail de collecte et de valorisation d'expériences sous le format «Fiches Centre de ressources TVB» s'est poursuivi, en lien avec l'ATEN. 5 nouvelles fiches ont été rédigées et valorisées par la Fédération qui a aussi mis en ligne une dizaine de fiches réalisées par d'autres structures. D'autres initiatives ont été identifiées et valorisées via la lettre d'information ou les journées d'échanges.

L'alimentation du tableau de bord des actions des Parcs s'est poursuivie. 5 fiches présentant les démarches TVB des Parcs ont été rédigées et valorisées. Elles permettent d'apporter une vision d'ensemble des actions TVB menées par les Parcs (identification, mise en œuvre opérationnelle, actions de communication, etc.).

Études

L'étude «**Outils contractuels mobilisables pour la TVB**» a été finalisée et largement diffusée. Un rapport d'étude et un recueil de 25 fiches outils ont été rédigés et mis en ligne. Par ailleurs, suite à l'organisation d'une seconde réunion d'échange (16 janvier) et à la sollicitation individuelle d'experts, une note de synthèse relative à la création d'un nouvel outil (servitude contractuelle environnementale) a été produite et remise au Ministère ainsi qu'à l'ensemble des contributeurs à cette réflexion.



Le recensement des premières expérimentations de MAEt corridors écologiques a débuté: deux fiches expériences (PNR Causses du Quercy et Saint-Etienne Métropole) ont été rédigées et mises en ligne sur le centre de ressources TVB. Ce travail donnera lieu début 2014 à une note de synthèse comportant un inventaire et une analyse des premiers retours d'expériences de MAEt corridors écologiques. Il permettra d'alimenter les réflexions régionales sur la mise en œuvre des SRCE en milieu agricole.

La réflexion interparcs autour de la mobilisation d'outils du code de l'urbanisme et de prescriptions associées en faveur des continuités écologiques s'est poursuivie. Une enquête a été lancée au sein du réseau des Parcs, un comité de pilotage a été monté et mobilisé au cours d'une réunion le 8 octobre. Un lien a été effectué avec la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Paysage pour articuler cette réflexion aux travaux du Groupe de travail TVB et PLUi auquel la Fédération participe.

Dans le cadre de ces travaux, la Fédération a organisé une réunion d'échange interparcs mobilisant à la fois les chargés de mission biodiversité et urbanisme ainsi que les membres du comité de pilotage. Une note de synthèse et des fiches retours d'expériences viendront alimenter la réflexion nationale sur le sujet.

Travaux inter-réseaux

La Fédération a participé et contribué à différents groupes de travail :

- ASF : comité d'orientation le 24 janvier
- DIVA : comité d'orientation le 29 mai

UICN : un suivi du projet de grand corridor «Cantabriques – Alpes» est assuré, des contributions ont été transmises aux porteurs du projet à plusieurs occasions.

Groupe PLUi et TVB : 1^{ère} réunion du groupe le 04 décembre

Elle a également contribué à la valorisation du centre de ressources TVB à travers la tenue d'un stand à l'occasion du congrès des PNR (2-4/10) et du colloque eau, espace, espèces (Tours, 12-14/03).

Elle a assuré des interventions pour différents événements :

- réunion à destination des agents d'Eau de Paris (12/06),
- réunion FNCOFOR sur les chartes forestières de territoire (Paris, 7/10),
- formation TVB à l'Aten (Montpellier, 17/10), atelier TVB du congrès des CEN (Beaune, 7-8/11),
- journée TVB et documents d'urbanisme de FNE (16/12),
- animation d'une table-ronde lors du colloque de l'Afie (13/12).

Enfin, elle a participé à différents séminaires, colloques, réunions :

- La TVB en Nord Pas de Calais (Armentières, 31/01),
- Voyage d'étude TVB en Massif Central (13-14/06),
- Séminaire interne IRSTEA (21/06),
- Ecole thématique TVB (St Malo, 16-20/09).

6.6. Pôle-relais «mares, zones humides intérieures et vallées alluviales»

La Fédération a cessé début 2013 l'animation du Pôle-relais «mares, zones humides intérieures et vallées alluviales», effectuée depuis avril 2009 dans le cadre d'une convention avec l'ONEMA.

L'ONEMA a confié à l'Association française des Etablissements Publics territoriaux de Bassin la poursuite de la coordination de ce dispositif à compter du 1^{er} février 2013. La Fédération a assuré au cours du 1^{er} trimestre 2013 le transfert des données et outils qu'elle a développés depuis 2009.

Une des dernières actions réalisées en 2013 a été l'organisation d'une journée d'échange «zones humides et outils pédagogiques» à Paris le 10 janvier.

Ont contribué à ce rapport :

- Claire Hamon, responsable du projet «trame verte et bleue»
- Thierry Mougey, chargé de mission «Biodiversité et gestion de l'espace»
- France Drugmant, chargée de mission «Agriculture»

PARTIE 7

Marque «Parc»

Chaque année, la Fédération travaille dans 4 directions :

- le suivi de l'attribution de la marque par les Parcs à des produits, savoir-faire ou services
- la défense de la marque
- la définition et la mise en œuvre de la dimension nationale de la stratégie de marquage
- l'animation du réseau sur ce thème

Elle s'appuie sur la commission «Marque», dont la présidence est assurée depuis 2010 par Danièle Pic, présidente du Parc du Vercors.

En 2013, elle a organisé 4 réunions de la Commission Marque (26 mars, 25 juin, 19 septembre et 19 décembre).

Par ailleurs, la Fédération a apporté un appui conseil au quotidien sur la mise en œuvre des projets de marquage ou de démarches dans des Parcs (réponse téléphonique, mise à disposition d'informations sur l'extranet de la Fédération).



Groupe de travail 2013

- Renforcement des approches marketing de la marque
- Suivi des partenariats dans le cadre de l'évolution des Gîtes Panda

7.1. L'attribution de la marque

La Commission marque veille à la cohérence de l'utilisation de la marque avec le Règlement général commun. Elle valide les projets de marquages proposés par les Parcs lors de ses réunions trimestrielles. 17 projets de marquage ont été examinés dont 15 validés représentant une centaine de futures entreprises bénéficiaires (7 en tourisme, 7 en agriculture et 1 produit artisanal).

Marquages validés en 2013

7 Prestations touristiques et éducatives :

- Hébergements de Oise Pays de France, des Alpilles, du Luberon
- Restauration des Pyrénées Catalanes
- Visites de sites de découverte des Monts d'Ardèche
- Prestations d'itinérance des Pyrénées ariégeoises
- Activités de pleine nature du Luberon

7 Produits agricoles :

- Avenant à la charte viande bovine de Brière relatif à la fabrication de saucissons
- Farine du Vexin français
- Jus de pomme et cidre de Millevaches en Limousin
- Viandes et produits carnés, Vin, Légumes et produits à base de légumes des Pyrénées ariégeoises

1 Produit et Savoir-faire artisanal :

- Savoir-faire menuiserie et mobilier de Haute Vallée de Chevreuse

7.2. Stratégie nationale et animation de la marque

L'évolution de la marque

Une démarche de remise à plat de la stratégie de marquage s'est engagée en début d'année 2013 avec l'appui de l'Agence du Patrimoine Immatériel de l'Etat.

La Fédération a mis en place :

- 3 focus groupes consommateurs concernant leur perception de la marque,
- une analyse conduite auprès de chargés de mission de Parcs et de bénéficiaires de la marque.

La réflexion a été engagée au sein d'un groupe de travail regroupant des élus et chargés de mission de Parcs, de représentants des commissions «marque» et «communication». Ce groupe de travail s'est réuni 4 fois en 2013.

Ils ont travaillé sur le nom, le logo, la plateforme de la marque (ce qu'elle exprime en termes de vision, mission, promesse) et les outils qui en découlent. Des préconisations ont été produites dans les différents domaines évoqués et présentées en Bureau de la Fédération fin septembre. Le Bureau a validé le contenu du cahier des charges d'une étude quantitative s'appuyant sur 1000 enquêtes auprès de consommateurs français.

Cette enquête a été conduite courant octobre pour tester plusieurs hypothèses notamment en matière de mise en identité du logo.

Au terme de l'enquête, des choix stratégiques sur les aspects juridiques, d'organisation interne et les questions d'identité ont été proposés par les commissions «marque» et «communication».



Plan d'actions cadre validé par le Bureau :

- Asseoir la marque sur des fondamentaux clairs au travers une plateforme de marque définissant les éléments constitutifs de la marque : vision d'un autre modèle de société possible exprimé par notre slogan : «une autre vie s'invente ici», ses valeurs - ancrage local, respect, engagement collectif, dynamisme - et sa promesse d'équilibre entre le développement économique local et la préservation des richesses culturelles et naturelles du Parc.
- Faire connaître la marque grâce à des actions et outils adaptés aux moyens des parcs et en fonction des différentes cibles. Il sera notamment nécessaire de concevoir un logo à partir d'éléments constitutifs repris du logo institutionnel mais qui s'en différencie pour adopter un positionnement plus marketing et de répondre aux faiblesses identifiées actuellement (conforter la dimension inter-Parcs, plus moderne et lisible). Il reste à finaliser un plan de communication de la marque qui s'articulera avec le plan de communication de la Fédération, proposé par la commission ad hoc au Bureau en 2014.
- Organisation interne garantissant la tenue de la promesse de la marque réaffirmée par les consommateurs. Pour cela, il est nécessaire de disposer d'un dispositif fiable et adapté au contexte des Parcs en matière de documents de contractualisation et de dispositif d'audit
- Clarifier et stabiliser le contexte juridique en lien avec le statut de marque collective et en rapport avec le droit européen.

La poursuite du travail doit permettre de consulter le réseau des Parcs sur la base d'un plan d'actions précisé et chiffré afin de connaître leur volonté d'engagement et leur souhait de le faire dans une logique de mutualisation de moyens financiers avant validation finale par le Bureau en 2014.

Echange inter-Parcs

En plus des échanges nombreux, les journées «marque» constitue le principal moment fort d'animation. Elles se sont tenues dans le Parc des Pyrénées ariégeoises les 14 et 15 novembre.

Ces journées ont permis de présenter les conclusions de l'enquête conduite auprès des consommateurs et d'engager un échange sur les questions de positionnement, d'argumentaire et de communication avec la quarantaine d'élus et de chargés de mission présents.



Devenir des Gîtes Panda

En 2013, la Fédération a poursuivi le travail de remise à plat des Gîtes Panda avec WWF, Gîtes de France et Parcs nationaux de France dans le cadre du désengagement du WWF sur l'animation. Plusieurs réunions entre techniciens se sont tenues puis entre les directeurs des 4 réseaux. A cette occasion, WWF a proposé une délégation de gestion de la marque «Gîtes Panda» aux autres partenaires du programme. Dans l'hypothèse d'un prolongement, la Fédération a réaffirmé le cadre souhaité :

- franchir un cap en responsabilisant davantage les gîteurs après 20 ans de soutien large des financements publics devant permettre de créer une plus value pour les intéressés en lien avec un effort de communication,
- territorialiser davantage la démarche en reconnaissant l'ancrage des gîtes Panda sur les Parcs (double marquage systématique entre marque Gîtes Panda et marque PNR).

Défense et gestion juridique de la marque

Le travail de veille juridique et de défense de la marque s'est poursuivi en 2013 avec notamment la poursuite de l'action en justice (poursuite en cassation contre le dépôt de la marque «Les plus beaux parcs naturels de France»).

Par ailleurs, durant l'année 2013, il n'y a eu aucun dépôt de nouvelles marques de Parc ni de renouvellement de dépôt de marques existantes.

A contribué à ce rapport :

- Stéphane Adam, coordinateur

PARTIE 8

Développement économique et social

La Fédération a animé les réflexions et travaux de la commission «Développement économique et social».

Cette commission s'est réunie le 21 novembre 2013. Elle a poursuivi son action autour de la prise en compte des missions de développement dans les révisions de chartes se traduisant par :

- l'appui au renforcement de la dimension sociale au sein du projet de territoire ;
- l'engagement de 4 chantiers prioritaires : mise en place de stratégies territoriales plus partagées, observation et veille socio-économique, création de richesses et d'emplois par la mise en place de plateformes territoriales d'innovation, et expérimentation sur la responsabilité sociétale des entreprises
- la poursuite de la mise en œuvre du cadre stratégique commun en matière de tourisme et de loisirs avec en particulier la question du tourisme et des activités de plein nature pour tous,
- la production d'enseignements sur la mise en place de circuits courts agricoles,
- le renforcement des liens entre les Parcs et les principaux partenaires nationaux sur les approches territoriales de la forêt liant valorisation et préservation de la ressource

Enfin, la commission «développement économique et social» a engagé l'élaboration d'une note d'orientation stratégique sur les missions de développement économique et social.

Groupe et thèmes de travail 2013

Réseau «Développement économique et social» :

- Vivre ensemble dans les Parcs
- 4 chantiers prioritaires

Réseau Tourisme et sports de nature :

- Charte Européenne du tourisme durable
- Partenariat avec des opérateurs touristiques
- Accessibilité sociale

Réseau «Forêt» : approche territoriale de la forêt

8.1. La dimension sociale dans les chartes

Appui auprès de Parcs pilotes

La Fédération a poursuivi en 2013 l'accompagnement de Parcs pilotes et l'échange entre Parcs, dans le cadre du processus d'appui à la mise en œuvre de la dimension sociale dans les nouvelles chartes, engagé en 2010 avec le soutien de Mairie Conseils.

L'appui méthodologique s'est poursuivi auprès d'une 3^{ème} génération de

Parcs: Livradois-Forez et Vexin français. La démarche d'accompagnement proposée cette année s'est déroulée ainsi :

- Un appel à candidatures a été lancé auprès du réseau des Parcs en février
- Sur chacun des Parcs retenus, un accompagnement par la Fédération et Mairie conseils a été engagé avant l'été conduisant notamment à rencontrer l'équipe technique et des élus pour préparer le lancement et le déroulement de la démarche. La première réunion du comité de pilotage au sein de chaque Parc s'est tenue en novembre 2013 permettant d'élaborer la question qui sera posée en 2014 aux différents groupes d'acteurs.
- Cette année, l'accompagnement a été renforcé en amont grâce à 2 réunions inter-Parcs à Paris (les 22 avril et 9 septembre) préparant les principales étapes du processus à mettre en place sur le terrain.

La fin de la démarche se réalisera en 2014 avec à son terme la proposition d'un plan d'actions.

Méthode d'appui participative

Un premier temps de préparation et de partage avec l'équipe du Parc est organisé en amont afin d'expliquer que le développement social territorial est une façon d'enrichir les approches durables des Parcs par une plus forte prise en compte de la dimension sociale dans ses différents domaines d'intervention.

Après délibération du Parc, un comité de pilotage est constitué afin de suivre et pérenniser la démarche dans le temps.

3 groupes d'acteurs se réunissent séparément (élus, techniciens et partenaires) pour échanger et lister des propositions d'actions en les priorisant par un vote (méthode participative "Colorvote"). La méthode a vocation à mettre ainsi en exergue les consensus mais aussi les dissensus entre participants.

Le comité de pilotage regroupant des élus et des personnes ressources et expertes fait la synthèse des propositions et propose un nouveau vote sur la base des items traduisant des principales préoccupations partagées ou non.

Lors de la réunion de restitution, les propositions sont croisées avec le programme d'actions du Parc proposé dans le cadre de la rédaction de la charte. Le travail a vocation à être poursuivi dans le cadre d'une gouvernance renouvelée.

Le travail d'expérimentation conduit par les Parcs volontaires a mis en lumière la plus value de l'entrée «social» dans la mise en œuvre de leurs missions thématiques et leur capacité à conforter les approches transversales et les pratiques d'innovation. Cela est particulièrement réel dans le cadre des politiques :

- alimentaires intégrant par exemple des objectifs d'hygiène de vie et de lutte contre l'obésité dans les démarches de circuits courts,
- d'habitat en prenant davantage en compte des enjeux d'accessibilité sociale au logement et de réponse à des attentes en matière de vivre ensemble en complément des préoccupations de valorisation du patrimoine bâti et de transition énergétique et écologique,
- de soutien à l'entrepreneuriat en travaillant sur des pratiques économiques plus participatives prenant en compte différentes dimensions du développement durable (principe d'utilité sociale au travers le développement de sociétés coopératives d'intérêt collectif par exemple)

En 2013, l'accent a été mis sur l'accessibilité sociale en matière de tourisme et d'activités de pleine nature (cf axe tourisme).

8.2. Un autre développement économique dans les parcs

La Fédération des Parcs a animé une réflexion permettant d'identifier 4 chantiers prioritaires traduisant des orientations communes en matière de pratiques de développement innovantes en milieu rural. La démarche s'est organisée au sein d'un groupe de travail regroupant en moyenne une vingtaine de personnes. Ce groupe s'est réuni 3 fois (7 février et 16 avril à Paris et 2 juillet dans le Parc des Ballons des Vosges). A chacune de ces journées, 3 axes ont été creusés, illustrés au sein de «plateformes territoriales d'innovation» :

- la veille et l'observation socio-économique territoriale,
- le renforcement de stratégie de développement partagée notamment avec les EPCI,
- la responsabilité sociétale des entreprises.

Ces «plateformes territoriales d'innovation» consistent en un regroupement et accompagnement de groupes d'acteurs de différents horizons dans une logique de «contrat» et de coopération. En lien avec la recherche, elles ont pour but de travailler sur des problématiques/ besoins du territoire comportant une dimension socio-économique croisant avec des logiques d'urbanisme, culturelles, environnementales.

Le projet conduit par le Parc d'Armorique, dans le cadre de l'appel à projets MEDDE-DATAR a servi d'illustration dans le cadre du travail sur les plateformes territoriales d'innovation et de l'économie circulaire avec transfert d'expérience lors du groupe de travail «Développement socio-économique».

Les réunions ont permis de constituer un «pool ressources» confortant des habitudes de travail entre des élus, des techniciens, des experts, des chercheurs et des partenaires des Parcs.

Un séminaire a été organisé le 3 juillet dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges sur le thème «Développement économique et biodiversité» pour concrétiser la question de responsabilité sociétale des entreprises. Il a réuni des chargés de mission «Biodiversité» et

«Développement économique» ainsi que des partenaires et chercheurs. Enfin, un premier document recensant les principaux éléments de conclusions des travaux conduits en 2013 a été élaboré en préparation du projet de note d'orientation. Ce document a été présenté en Commission «Développement économique et social» le 21 novembre 2013. Il sera retravaillé pour être présenté en Bureau de la Fédération en 2014.

8.3. Forêt et filière bois

Après la reconduction en 2012 de la convention cadre avec l'ONF pour 6 ans, 2013 a permis de mettre en œuvre les priorités retenues grâce à un Parc référent (Livradois-Foréz).

6 champs d'actions ont été retenus prioritairement dans la convention :

1. Intégration de la forêt des PNR dans les politiques territoriales pour la valorisation de la production forestière, des services rendus par la forêt en particulier au sein des Chartes forestières de territoire et plus généralement de Stratégie locale de développement forestier ;
2. Contribution de la forêt à la lutte contre les gaz à effet de serre dans le cadre d'une mobilisation de filières économiques territoriales : bois construction et énergie ;
3. Gestion du patrimoine naturel : contribution de la forêt aux espaces protégés des PNR, gestion de la biodiversité, des paysages, trames vertes et bleues
4. Prise en compte de la fonction de protection de la forêt : qualité de l'eau et des sols, prévention des risques naturels, limitation de la pression urbaine ;
5. Prise en compte de la fonction d'accueil et pédagogique de la forêt ;
6. Mise en œuvre d'opérations expérimentales, de projets de recherche.

La Fédération a organisé avec l'ONF, un séminaire sur ces axes dans le Parc naturel régional du Gâtinais français, les 6 et 7 novembre 2013, sur le thème «Acquis et perspectives des politiques territoriales autour de la forêt».

Celui-ci a réuni 80 participants : techniciens, élus Parcs, partenaires (ONF, FNCOFOR, forêt privée).

La table ronde introductive sur le thème «Les politiques territoriales autour de la forêt» a bénéficié de l'apport de Yves POSS, IGPEF honoraire et de Guy LANDMANN, Directeur adjoint du GIP ECOFOR, Biomasse et biodiversité.

Elle s'est poursuivie par la découverte d'actions et la rencontre d'acteurs du Parc du Gâtinais français :

- plateforme de transformation du bois pour la filière énergie avec constitution d'une Société coopérative d'intérêt collectif «Gâtinais Bois énergie»,
- opération de mobilisation des bois et regroupement.

Au terme de la visite de la Maison du Parc du Gâtinais et notamment de sa chaudière bois, les représentants de la Fédération des Parcs, de

l'ONF et de la FNCOFOR ont insisté sur l'intérêt d'un renforcement des partenariats.

Enfin, 3 ateliers ont permis d'échanger sur les thèmes suivants :

- adaptabilité et équilibre des forêts (Adaptation des forêts aux changements climatiques, Equilibre Forêt/Gibier, Productivité et écologie),
- stratégies territoriales et forêts (Chartes forestières de territoire, Produire et consommer localement, Forêt et documents d'urbanisme),
- communiquer – faire savoir (L'apport des labels, Forêt et dynamisme culturel, Accueil touristique en forêt).

8.4. Tourisme durable et activités de pleine nature

La Fédération a poursuivi en 2013 l'animation sur les thèmes du tourisme et des sports de nature, dans la configuration du partenariat instaurée en 2010 avec l'appui de l'IPAMAC dans le cadre d'une convention cadre de 5 ans.

Suite à l'adoption d'un cadre commun en 2011, 2013 constituait la deuxième année de traduction opérationnelle des priorités stratégiques retenues.

Faire des Parcs des destinations d'excellence : La charte européenne du tourisme durable (CETD)

2013 a été l'occasion de poursuivre le travail mené au sein de la section française d'Europarc avec «Parcs nationaux de France» sous la présidence de la Fédération. La démarche autour des volets 2 et 3 de la charte a été prolongée.

Le travail sur le volet 3 de la CETD a continué à être alimenté par les 2 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets du Ministère de l'Ecologie et de la DATAR et qui se terminait en fin 2013 :

 l'IPAMAC : «Créer et développer une méthode d'application du volet 3 d'une démarche stratégique particulièrement adaptée aux Parcs : la CETD». Travail de rapprochement avec les opérateurs touristiques pour élaborer une méthode de partenariat dans le cadre de la commercialisation de produits de tourisme durable (phases de test et de finalisation des outils de travail entre Parcs et opérateurs)

les Parcs alpins : «ValEcoParcs, du concours d'idées à la commercialisation touristique». Lancement d'un concours à destination des opérateurs sur les Parcs ou à proximité afin d'accompagner la production puis la commercialisation de produits du tourisme durable et expérientiel.

Les 2 projets se sont articulés à plusieurs reprises (séminaire tourisme de novembre et réunion de chacun des projets) afin de jouer au maximum la complémentarité des entrées : mode de partenariat entre le public et le privé, pour l'un et méthode de travail dans la production et la commercialisation de produits touristiques durable, pour l'autre. De plus, la mise en œuvre de ces projets s'est faite en associant l'ensemble des Parcs à ces travaux.

Faire émerger une offre touristique et d'activités de loisirs et sportives de nature spécifique aux Parcs : l'éco-mobilité et l'accessibilité

Suite au travail de capitalisation d'expériences autour des modes de mobilité durables vers et sur les espaces ruraux, la Fédération a poursuivi son travail sur la question du tourisme pour tous.

Les objectifs poursuivis sont de :

- encourager une dynamique en faveur du lien social et de l'accès pour tous sur la thématique du «Tourisme et activités de pleine nature» en

- constituant un groupe de travail des Parcs volontaires,
- échanger et capitaliser avec le réseau des Parcs autour de leurs actions en 2014 relevant du champ «Tourisme et Sports de nature», visant à intégrer les dimensions de vivre ensemble ou d'accessibilité sociale,
- concrétiser : mettre en place les mesures en faveur du vivre ensemble et de l'accessibilité sociale dans des actions nouvelles ou existantes des Parcs en 2014, tout au long de la construction du projet (préparation, déroulement, évaluation),
- transférer les expériences réalisées grâce à un comité de pilotage (chargés de mission, partenaires des Parcs) réuni pour mettre en œuvre la démarche inter-Parcs,
- favoriser le développement de partenariats nationaux avec les organismes du tourisme social.

En réponse à ces objectifs, plusieurs actions ont été conduites en 2013 :

- la réalisation d'un état des lieux sur les Parcs des démarches «tourisme et sports de nature accessibles», avec production de 4 fiches expériences,
- la rédaction d'une note d'analyse des expériences s'appuyant sur des indicateurs retenus en amont et d'une feuille de route permettant d'évaluer le degré de traduction des objectifs d'accessibilité sociale dans les actions entreprises,
- l'identification et le rapprochement avec des partenaires potentiels «têtes de réseau» susceptibles de se mobiliser sur cette approche,
- l'organisation des échanges inter-Parcs après avoir vérifié la volonté d'engagement du réseau sur ce thème (groupe de travail du 6 septembre, journée de restitution du travail engagé du 13 novembre dans le Parc des Pyrénées ariégeoises),
- la détermination d'un scénario des actions à mettre en place au sein du réseau en 2014, sur la base des hypothèses à valider par le réseau.

La Fédération a nourri, grâce à ces réflexions, une audition dans le cadre d'un rapport d'étude sur la fracture touristique en France commandité par le Gouvernement, et les travaux engagés dans le cadre des Assises nationales du tourisme.

Développer la notoriété des Parcs et la mise en marché des acteurs locaux par une promotion responsable : Partenariat avec Atout France

Fin 2012, la Fédération a signé une convention avec Atout France qui lui permettait de travailler à la fois sur les questions d'ingénierie touristique (adhésion au GIE Atout France) et sur la commercialisation (adhésion au club nature et découverte).

Concernant l'adhésion au club nature et découverte, le constat a été dressé d'un décalage entre le positionnement des Parcs et la logique de fonctionnement du club. Ce partenariat ne sera pas reconduit en 2014. Pour ce qui est d'Atout France, il reste à confirmer l'intérêt d'une future adhésion en fonction de la capacité à inscrire les priorités d'actions au sein du partenariat.

Ont contribué à ce rapport :

- Stéphane Adam, coordinateur

- Jean-Paul Guérin, IPAMAC, animateur de la mission tourisme

PARTIE 9

Aménagement du territoire

9.1. Urbanisme rural

2013 a été marquée par la préparation et les discussions sur la loi ALUR qui bouleverse le cadre d'exercice de l'urbanisme, notamment dans les Parcs naturels régionaux.

Le rôle des Parcs en matière d'urbanisme a été reconnu à travers le fait qu'ils ont été consultés dès l'amont du projet législatif (plans de Parc, compatibilité des documents d'urbanisme avec les plans de Parcs, accompagnement des communes et innovation).

La Fédération a pu ainsi participer aux travaux préparatoires de la loi ALUR et mobiliser le réseau afin de remettre à la Ministre une contribution validée successivement par la Commission «aménagement du territoire» et par le Bureau de la Fédération.

L'urbanisme est devenu depuis 10 ans un enjeu fort du réseau notamment dans la relation aux SCOT et dans la relation directe entre collectivités et Parc dans le cadre des PLU et plus récemment dans la montée des PLUI. Cette évolution avait été anticipée par le réseau avec les années précédentes avec la réalisation d'études sur les pratiques d'urbanisme des Parcs, un suivi de la relation Parc-SCOT et une veille juridique continue.

Les 11 et 12 avril, deux journées ont permis de restituer une étude juridique sur les changements dus aux lois Grenelle et à l'évolution des pratiques de terrain relative à ces textes. Une série de témoignages des Parcs et des débats ont permis de mieux positionner le réseau à ce sujet. Des actes ont été produits.



La Fédération a également lancé une étude dont l'objectif était d'analyser l'approche des Parcs naturels sur trois thèmes : la densification, la revitalisation des centre-bourgs et la mobilité. Deux comités de pilotage se sont réunis et une restitution a eu lieu en novembre. Les résultats montrent que tendanciellement les Parcs sont investis sur ces sujets mais manquent d'indicateurs et formulent des objectifs larges. Elle sera diffusée début 2014.

Animation du groupe «gestion de l'espace» du Réseau rural français

Le groupe «Gestion de l'espace» a travaillé en 2013 sur les conditions de réussite et la contribution à des approches intégrées de développement durable. L'orientation donnée par le groupe à son plan d'actions visait donc à :

- défricher, de façon innovante, l'articulation entre les choix de développement des territoires ruraux et les choix d'organisation spatiale à transcrire dans leurs documents de planification,
- faciliter un processus de planification spatiale attentif aux caractéristiques rurales, distinctes pour certaines, par leur nature et/ou leur importance de celles rencontrées en contexte urbain.

Le groupe de travail «Gestion de l'espace» s'est réuni 4 fois en 2013 et a assuré :

- le suivi des 5 projets soutenus par le RRF dans le but de favoriser les échanges et la capitalisation/transfert,
- une meilleure mise en réseau des acteurs du développement rural en favorisant les échanges et les discussions sur la problématique.
- l'articulation avec les réseaux ruraux régionaux, notamment avec ceux participants lors des réunions du groupe «Gestion de l'espace»,
- le rapprochement avec des organismes œuvrant dans ce domaine en termes de production ou de capitalisation/transfert,
- la production d'enseignements et de préconisations issus des travaux du groupe et des séminaires organisés par les porteurs de projet et de celui final du RRF les 16 et 17 novembre 2013 à Dijon.

9.2. Energie et climat

L'année 2013 a été marquée par une volonté de contribution des Parcs à la préparation de la future loi portant sur la transition énergétique et par l'affirmation des Parcs comme «acteurs contributeurs d'une approche rurale et patrimoniale» de cet enjeu majeur.

Une enquête a été lancée auprès des 48 Parcs sur les réponses qu'ils donneraient aux problématiques posées par cette future transition et sur les particularismes propres aux territoires ruraux et aux territoires de projet.

Ce travail a permis l'organisation d'une journée spécifique «Parcs et Transition énergétique» le 29 mai à la DATAR. Cette journée d'échanges et de propositions a permis de proposer près d'une trentaine de préconisations des Parcs à inscrire dans le débat préparatoire de la future loi cadre. Un document de 30 propositions a été approuvé par le Bureau de la Fédération et diffusé dans les réseaux.



Parallèlement, une étude juridique sur le cadre d'exercice de ces propositions a été réalisée avec l'appui du Cabinet Gossement et a été présentée lors de la dernière réunion de la commission «Aménagement du territoire» en novembre 2013.

Enfin, le Congrès des Parcs en octobre 2013 a mis en avant la question de la transition énergétique. Le Président de la Fédération y a annoncé la volonté d'aboutir avec l'appui des collectivités qui composent les Parcs à une autonomie énergétique à l'horizon 2030.



9.3. Ecoquartiers et écoconstruction

La collaboration avec le Ministère de l'Ecologie sur l'engagement des territoires ruraux dans la démarche ÉcoQuartiers a été poursuivie et a pu s'illustrer via le palmarès des premières labellisations.

La Fédération a travaillé en direct dans le cadre du club ÉcoQuartiers. Elle a organisé avec la CDC une réunion en janvier 2013 dédiée à l'approche ÉcoQuartiers qui mettait en avant les enjeux de mobilité et de mobilisation des ressources locales.

Ces axes ont également été développés dans la réflexion conduite sur la transition énergétique avec une part importante de propositions consacrées au bâti, à l'urbanisme et à une meilleure intégration des enjeux environnementaux et énergétiques dans les politiques territoriales.

Concernant le label ÉcoQuartiers, la progressivité du processus a été saluée par le réseau des Parcs ainsi que la reconnaissance officielle du fait rural dans cette politique d'avenir. La présence de plusieurs projets situés dans des Parcs dans le palmarès ÉcoQuartiers a confirmé l'engagement de ces derniers dans cette démarche nationale qui engage l'urbanisme et l'aménagement dans la transition écologique et énergétique.

L'engagement des Parcs naturels régionaux reconnu

Parmi les 13 quartiers à avoir été labellisés EcoQuartiers, figurent les communes de Forcalquier, dans le Parc naturel régional du Luberon, et de La Rivière dans le Parc naturel régional du Vercors.

De même, sur les 32 projets distingués comme Engagé dans la labellisation figurent Faux-la-Montagne dans le Parc de Millevaches en Limousin, et Fraize dans le Parc du Ballons des Vosges.

Une journée a été organisée le 19 septembre 2013 sur la problématique du logement abordable et sur la mixité sociale dans les ÉcoQuartiers. Elle a réuni une centaine de personnes et a permis de bénéficier de retours de terrain mettant en exergue la nécessité d'adaptation au contexte territorial et aux moyens à disposition. Elle donnera lieu à des actes au premier semestre 2014.

9.4. Paysage

La question du paysage a connu un fort développement depuis quelques années. Néanmoins, elle est de plus en plus souvent intégrée dans des problématiques liées notamment aux implantations d'infrastructures (TGV, énergies renouvelables, révision des PLU, entrée EcoQuartiers, etc...).

Avec les 20 ans de la loi paysage, la Fédération a réaffirmé le rôle du paysage comme outil d'aménagement pertinent et comme élément à traiter dès l'amont des dossiers, et non uniquement mobilisable en réaction à des projets. Elle a réaffirmé l'attachement des Parcs à cette mission.

Une étude sur les pratiques des Parcs et les évolutions constatées depuis 20 ans a été lancée avec l'objectif de clarifier les méthodologies, l'évolution des approches via une enquête approfondie auprès de 5 parcs et un questionnaire diffusé à l'ensemble des 48 Parcs. Elle sera achevée courant 2014.

La Fédération est également partenaire du guide sur les paysages et l'énergie portée par Rhonalpénergie qui sortira en 2014 et qui s'appuie notamment sur l'expérience des Parcs dans le cadre des centrales solaires villageoises.

Elle a également relayé en communication le concours photographique «Mon paysage au quotidien» lancé par le MEDDE à l'occasion des 20 ans de la loi paysage.

Ont contribué à ce rapport :

- Nicolas Sanaa, chargé de mission «Aménagement du territoire»
- Philippe Moutet, chargé de mission «architecture, climat, énergie»
- Stéphane Adam, coordinateur

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

